
PROJET PEDAGOGIQUE

Institut de Formation

Ambulancier

2026

GIPES D'AVIGNON

Sommaire

Sommaire.....	2
Présentation IFA Avignon	4
Missions	4
Caractéristiques	4
Juridiques	4
Géographique.....	4
Organigramme	4
Partenaires.....	5
Elèves.....	5
Cadre législatif et réglementaire	6
Projet de formation.....	10
Objectif global	10
Principes pédagogiques	10
Outils pédagogiques.....	11
Nos attentes des élèves.....	11
Les dispositifs de formation.....	11
Alternance stages / institut.....	11
Projet programmatique	11
ANNEXES.....	12
ANNEXE 1 : Organigramme GIPES.....	13
ANNEXE 2 Référentiel d'activité de l'ambulancier	14
ANNEXE 3 Référentiel de compétences de l'ambulancier	16
ANNEXE 4 Référentiel de formation de l'ambulancier DE	23
ANNEXE 5 Alternance stage /institut	26
ANNEXE 6 projet programmatique	28

BLOC 1 MODULE 1	28
BLOC 1 MODULE 2	29
BLOC 1 MODULE 3	30
BLOC 2 MODULE 4	31
BLOC 2 MODULE 5.....	33
BLOC 3 MODULE 6.....	35
BLOC 3 MODULE 7.....	36
BLOC 4 MODULE 8.....	37
BLOC 5 MODULE 9.....	38
BLOC 5 MODULE 10.....	39

Présentation IFA Avignon

Missions

L'institut permet l'acquisition des compétences professionnelles de l'ambulancier en organisant :

- Des formations DEA en cursus complet ou partiel (revalidant, alternants, parcours allégés en fonction des diplomations antérieures...)
- Des formations d'auxiliaire ambulancier

Caractéristiques

Juridiques

L'institut est placé sous la responsabilité d'un groupement d'intérêt public (GIPES d'Avignon Pays du Vaucluse).

L'autorité administrative est exercée par le directeur du GIP.

Géographique

Les formations sont dispensées dans le pôle de formation ERFPP GIPES Avignon Pays de Vaucluse situé au 740 chemin des Ménajariès à Avignon.

Organigramme

CF annexe 1

Partenaires

Ils représentent toutes les personnes et les institutions intervenant directement, soit dans la gestion, l'enseignement à l'institut, l'accueil et l'encadrement en stage.

Les tutelles :

- ✓ ARS, DREETS chargées du contrôle, de l'organisation des épreuves de sélection, de délivrance du diplôme d'état d'ambulancier.
- ✓ Le conseil régional de la région Sud pour l'attribution de subventions, agréments, quotas.

Les professionnels :

- ✓ De santé en exercice (Ambulanciers, urgentistes, chefs d'entreprise de transport sanitaire ...)
- ✓ Formateurs permanents, ou des personnels administratifs et logistique du GIPES,
- ✓ Hors domaine médical mais en lien avec le métier d'ambulancier (moniteur auto-école, mécanicien ...)

Les Associations, organismes :

- ✓ ATSU 84
- ✓ SAMU 84

Les établissements de santé :

- ✓ CH Avignon, Montfavet, Orange, Carpentras, Apt
- ✓ SSR, EHPAD, SSIAD, IME, Entreprises de Transport Sanitaire

Elèves

La capacité d'accueil est de :

- ✓ 80 élèves DEA par an (2 sessions de 40) en cursus complet ou partiel, auxquels s'ajoutent les revalidant.
- ✓ 48 élèves auxiliaires ambulanciers par an (2 sessions de 24 ; 70h de formation +21 h AFGSU)

Cadre législatif et réglementaire

Arrêté du 11 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'état d'ambulancier et aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier.

Article 1 -

Le diplôme d'Etat d'ambulancier atteste de l'acquisition des compétences requises pour exercer le métier d'ambulancier. Les missions et activités de l'ambulancier sont définies dans le référentiel d'activités (Annexe 2).

Le diplôme d'Etat d'ambulancier atteste de l'obtention et de la validation des cinq blocs de compétences définis dans le référentiel de compétences (annexe 3).

Le diplôme d'état est délivré par le préfet de région aux personnes ayant suivi, la totalité de la formation et validé les cinq blocs de compétences requis, ainsi qu'aux personnes ayant validé les acquis de leur expérience en vue de l'obtention de la certification.

Article 2 -

L'auxiliaire ambulancier est habilité à assurer la conduite du véhicule sanitaire léger et de l'ambulance. Il peut également être l'équipier de l'ambulancier dans l'ambulance.

Le professionnel titulaire du poste d'auxiliaire ambulancier doit **disposer** :

(...) – d'une attestation de formation de 70 heures avec évaluation des compétences acquises. Cette formation porte sur l'hygiène, les principes et valeurs professionnelles, la démarche relationnelle envers les membres de l'équipe et les patients, les principes d'ergonomie et les gestes et postures adaptés lors des mobilisations, des aides à la marche, des déplacements et des portages ou brancardages, et les règles du transport sanitaire.

(...). Lorsque le directeur de l'institut de formation constate, en accord avec l'équipe pédagogique ayant réalisé la formation de 70 heures, que les compétences acquises ne permettent pas d'exercer en tant qu'auxiliaire ambulancier, l'attestation de formation n'est pas délivrée.

Article 17 -

D'une durée totale de 801 heures, la formation est organisée conformément au référentiel de formation (annexe 4) (...)

(...) La formation théorique et pratique est d'une durée totale de 556 heures. La formation en milieu professionnel comprend 245 heures correspondant à un total de sept semaines de 35 heures (...).

Article 18 -

La formation théorique et pratique comprend dix modules et un suivi pédagogique individualisé des apprenants. (...).

L'enseignement théorique peut être réalisé à distance en fonction des modules concernés, dans la limite de 70% de la durée totale de la formation théorique, après avis de l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut (...)

Il est réalisé sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés ou de travaux pratiques en petits groupes permettant l'apprentissage progressif des gestes et techniques nécessaires à l'acquisition des compétences. (...)

Les outils de simulation en santé sont utilisés pour favoriser les apprentissages pratiques et gestuels. L'inter professionnalité est recherchée.

Article 19 -

La formation en milieu professionnel comprend trois types de stage à réaliser en milieu professionnel.

Elle est réalisée dans le secteur sanitaire et social, en établissement de santé ou médico-social et en entreprise de transport sanitaire.

Les lieux de stages et les volumes horaires sont décrits dans le référentiel de formation (annexe 4) (...).

(...) Les terrains de stage en établissement de santé ou médico-social et en entreprise de transport sanitaire sont agréés par le directeur de l'institut.

(...) Au cours de sa formation en milieu professionnel, l'élève réalise au moins une expérience de travail de nuit et une expérience de travail le weekend.

Deux types stages de deux semaines chacun et un type de stage de trois semaines visent à explorer les quatre missions suivantes de l'ambulancier :

1o Prise en soin du patient à tout âge de la vie dans le cadre de ses missions ;

-
- 2o Réalisation d'un recueil de données cliniques et mise en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence ;
 - 3o Entretien des matériels et installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre en tenant compte des situations d'intervention ;
 - 4o Travail en équipe et traitement des informations liées aux activités de l'ambulancier, à la qualité/gestion des risques.

Le stage de deux semaines en entreprise de transport sanitaire permet également d'explorer la mission de l'ambulancier relative au transport du patient dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière.

Le stage de trois semaines peut s'organiser, en fonction de l'expérience professionnelle antérieure de l'élève et du projet pédagogique de l'institut :

- 1o En structure de soins de courte durée pour enfant et/ou adulte ;
- 2o En structure de soins de longue durée, de suite et de réadaptation ou en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ;
- 3o En psychiatrie et santé mentale pour enfant et/ou adulte.

Article 20 -

Un portfolio (...) permet d'assurer le suivi des périodes de formation en milieu professionnel effectuées par l'apprenant et d'évaluer l'acquisition progressive de ses compétences.

L'évaluation des compétences acquises au cours de chaque période de formation réalisée en milieu professionnel est prise en compte pour la validation de chaque bloc de compétences. (...)

Article 21 -

La participation de l'élève aux enseignements et aux stages est obligatoire durant toute la formation. (...)

Article 22 -

L'évaluation des compétences acquises par l'élève est assurée par l'institut de formation et par le tuteur de stage tout au long de la formation selon les modalités d'évaluation définies dans le référentiel de formation (annexe 4) (...). L'élève doit obtenir une note au moins égale à dix sur vingt à l'évaluation théorique de chaque bloc de compétences.

Cette évaluation permet d'attester de l'acquisition et de la mobilisation des contenus correspondant à chaque module de formation.

En fonction des blocs de compétence concernés, l'évaluation peut être réalisée en situations simulées.

A chaque stage, les responsables de l'accueil et de l'encadrement de l'élève évaluent le niveau d'acquisition pour chacune des compétences (...).

Article 23 -

En cas de non validation d'un bloc de compétences à l'issue d'une session initiale d'évaluation, théorique ou en milieu professionnel, l'élève peut se présenter à une session de rattrapage (...)

Article 24 -

Les dossiers des élèves ayant réalisé la totalité de la formation (...) sont présentés au jury de certification.

Le diplôme d'Etat d'ambulancier s'obtient par la validation de l'ensemble des blocs de compétences acquis en formation théorique et pratique et en milieu professionnel (...).

Article 25 -

Lorsque l'élève n'a pas validé un ou plusieurs blocs de compétences à l'issue de la session de rattrapage, il est autorisé à se réinscrire une deuxième fois pour suivre les enseignements des blocs de compétences non validés et, dans le cas de compétences non validées en stage, pour réaliser un stage de 70 heures minimum (...).

Article 27 -

Sont déclarés reçus au diplôme d'Etat d'ambulancier les élèves, titulaires de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 ayant validé l'ensemble des compétences requises pour l'obtention de la certification. (...)

Projet de formation

Le projet pédagogique de l'IFA est fondé sur des valeurs de « prendre soin », de respect, de solidarité et d'échange.

Il vise à former des ambulanciers compétents, polyvalents, responsables et autonomes.

Objectif global

Il s'agit :

- De garantir à l'élève un apprentissage progressif (*observer, comprendre, réfléchir, soigner / transporter*) des activités professionnelles au travers d'activités et d'expériences en situations apprenantes, multiples et diversifiées.
- De développer des capacités d'adaptation et d'automatisation en adéquation avec la diversité des lieux d'exercices, des missions confiées et l'évolution des besoins en santé

Principes pédagogiques

- ✓ Engager une réflexion sur le projet professionnel en fonction des aspirations de l'élève et du projet pédagogique de l'institut
- ✓ Développer une cohérence entre les objectifs de certification et les fondements pédagogiques, les pratiques professionnelles (acquisition des 5 blocs de compétences mais aussi développement d'une identité professionnelle)
- ✓ Assurer un suivi pédagogique basé sur l'accompagnement individuel et le développement personnel de l'élève.
- ✓ Utiliser des situations professionnelles les plus représentatives et apprenantes pour expérimenter et se questionner, collecter des savoirs puis les mettre en application dans le même cadre.

Outils pédagogiques

- ✓ Portfolio
- ✓ Suivi pédagogique individualisé (2 RDV minimum par élève en cours de session)
- ✓ Plateforme numérique, logiciels et applications dédiés
- ✓ E-learning
- ✓ Mise en situations « emblématiques » lors de séance de simulation
- ✓ Matériels de simulation
- ✓ Activités ludiques et originales
- ✓ Vidéo, analyse de pratiques

Nos attentes des élèves

- ✓ Assidus, responsables, respectueux
- ✓ Acteurs de leur formation (implication, intérêt, curiosité, investissement, travail, questionnement professionnel)
- ✓ Observateurs, réflexifs, autonomes

Les dispositifs de formation

Alternance stages / institut

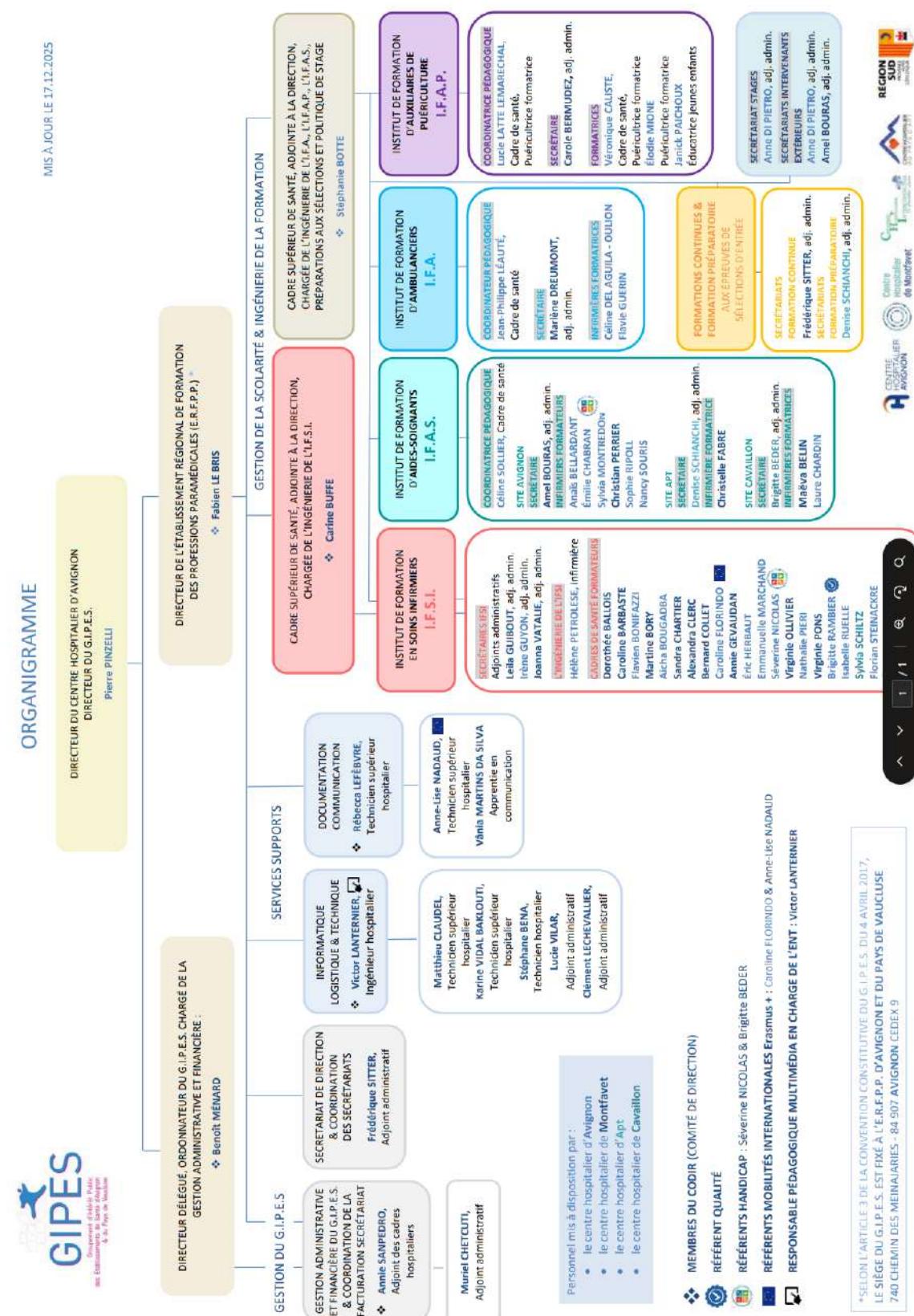
Cf annexe 5

Projet programmatique

Cf annexe 6

ANNEXES

ANNEXE 1 : Organigramme GIPES



ANNEXE 2 Référentiel d'activité de l'ambulancier

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS

I. – La définition du métier d'ambulancier

L'ambulancier est un professionnel de santé et du transport sanitaire.

Au sein de la chaîne de soins ou de santé, l'ambulancier assure la prise en soin et/ou le transport de patients à tout âge de la vie sur prescription médicale, ou dans le cadre de l'aide médicale urgente, au moyen de véhicules de transport sanitaire équipés et adaptés à la situation et à l'état de santé du patient. A ce titre, il peut réaliser des soins relevant de l'urgence dans son domaine d'intervention.

Il peut également exercer des activités relatives au transport de produits sanguins labiles, d'organes, ou au transport d'équipes de transplantations.

En cas d'état d'urgence sanitaire déclaré ou dans le cadre d'un déclenchement de plans sanitaires, l'ambulancier peut être conduit à réaliser des actes de soin dans son domaine de compétences.

Il exerce son activité au sein d'entreprises de transport sanitaire, d'établissements de soins (centre hospitalier, clinique, ...), de services spécialisés d'urgence, en collaboration avec une équipe pluriprofessionnelle (médecins, infirmiers, masseurs kinésithérapeutes ou tout autre professionnel de santé).

II. – Domaines d'activités

1. *Prise en soin d'un patient à tout âge de la vie dans une situation singulière et dans le cadre d'un transport sanitaire sécurisé*

Recueil d'informations auprès du patient, de son entourage ou d'autres professionnels de santé permettant d'adapter la prise en soin et le transport sanitaire du patient.

Identification des situations à risque pour le patient et les coéquipiers.

Mise en œuvre de mesures de prévention des risques (permettant de garantir la sécurité du patient, de ses coéquipiers et de tiers).

Mise en œuvre des activités d'installation, de mobilisation, d'immobilisation et de conditionnement du patient.

Aménagement de l'environnement pour la sécurité et le confort physique et psychique du patient.

Réalisation de gestes et de soins d'hygiène ou de confort adaptés au patient, dans son domaine d'intervention.

2. *Réalisation d'un recueil de données cliniques du patient, mise en œuvre de soins notamment ceux relevant de l'urgence et transmission des données*

Recueil de données et de paramètres cliniques dans son domaine d'intervention.

Etablissement et transmission d'un bilan de situation du patient.

Surveillance de l'état clinique du patient tout au long de sa prise en soin et de son transport, dans son domaine d'intervention.

Identification de tout changement dans la situation du patient et alerte.

Réalisation de premiers soins notamment ceux relevant de l'urgence, requis par l'état du patient, dans son domaine d'intervention et sur prescription du médecin régulateur.

3. *Contrôle et entretien du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre*

Préparation du véhicule et des installations afin de prévenir les risques de contamination, de chute, de blessure, d'infection.

Contrôle de l'adéquation des équipements du véhicule à l'état clinique du patient.

Réalisation des vérifications de base du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre.

4. *Transport sanitaire du patient*

Vérification et choix des itinéraires adaptés à la pathologie du patient, au degré d'urgence et aux conditions de circulation.

Conduite du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre en sécurité en adéquation avec l'état clinique du patient.

5. *Contrôle et entretien des matériels, équipements et installations du véhicule*

Vérification de la conformité et du bon fonctionnement des équipements, appareils, matériels, installations et fixations.

Vérification de l'approvisionnement et de la conformité des consommables.

Identification, signalement et traitement des anomalies et dysfonctionnements dans son domaine d'intervention.

Nettoyage, bionettoyage, désinfection et décontamination si nécessaire, des équipements, appareils, matériels et installations du véhicule.

6. Traçabilité des informations liées au patient transporté et renseignement du dossier de prestation ambulancière

Recherche, traitement et transmission d'informations pertinentes afin de contribuer à la gestion administrative des dossiers par l'entité employeur.

Rédaction de documents administratifs et techniques relatifs à son domaine d'activité (fiches bilan, rapports d'intervention).

Traçabilité des informations et événements survenus lors du transport.

7. Travail en équipe, traçabilité et transmission de savoir-faire issus de sa pratique professionnelle

Supervision, organisation et planification des activités au sein d'un équipage, hors équipage SMUR.

Transmission d'informations et de directives à ses coéquipiers.

Echange avec ses coéquipiers lors de réunions.

Transmission de savoir-faire à des apprenants et à ses coéquipiers.

Vérification du respect des règles de sécurité individuelles et collectives et des règles élémentaires (hygiène, tenue professionnelle, comportement...).

Mise en œuvre d'actions d'amélioration continue.

ANNEXE 3 Référentiel de compétences de l'ambulancier

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Bloc 1. – Prise en soin du patient à tout âge de la vie dans le cadre de ses missions	1. Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner le patient et son entourage
	2. Accompagner le patient dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant le matériel adapté
	3. Mettre en œuvre des soins d'hygiène et de confort adaptés aux besoins et à la situation du patient
Bloc 2. – Réalisation d'un recueil de données cliniques et mise en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence	4. Appréhender l'état clinique du patient dans son domaine de compétences
	5. Mettre en œuvre les soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence
Bloc 3. – Transport du patient dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière	6. Réaliser la préparation, le contrôle et l'entretien du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre afin de garantir la sécurité du transport
	7. Conduire le véhicule adapté au transport sanitaire terrestre dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière et de façon adaptée à l'état de santé du patient
Bloc 4. – Entretien des matériels et installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre en tenant compte des situations d'intervention	8. Utiliser des techniques d'entretien du matériel et des installations adaptées dans son domaine de compétences en prenant en compte la prévention des risques associés
	9. Repérer, signaler, traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien du véhicule, du matériel et des installations et en assurer la traçabilité
Bloc 5. – Travail en équipe et traitement des informations liées aux activités de l'ambulancier, à la qualité / gestion des risques	10. Rechercher, traiter, transmettre les informations pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités et transmettre ses savoir-faire professionnels
	11. Organiser et contrôler son activité, coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques

Bloc 1. – Prise en soin du patient à tout âge de la vie dans le cadre de ses missions

1. Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner le patient et son entourage

- 1 Ecouter le patient, la personne de confiance identifiée et son entourage en prenant en compte la communication verbale et non verbale, sans porter de jugement de valeur ;
- 2 S'exprimer et échanger en adaptant sa communication à des publics diversifiés, dans le respect des personnes et des règles de confidentialité ;
- 3 Adopter une attitude bienveillante, rassurante et respectueuse du patient et de son entourage afin de créer une relation de confiance ;
- 4 Prendre en compte dans l'échange et dans les informations apportées la demande et l'expression du patient ;
- 5 Expliquer l'action réalisée (installation du patient, mobilisation, ...) et les raisons d'un geste professionnel de manière adaptée à la situation ;
- 6 Faire exprimer les besoins et les attentes du patient au regard de l'action réalisée, les reformuler et proposer des modalités adaptées de réalisation de l'action ;
- 7 Adapter son mode de relation à la situation du patient.

Critères d'évaluation :	Indicateurs :
Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?	Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?
1. – Pertinence de l'identification de la situation relationnelle	<ul style="list-style-type: none"> – La situation relationnelle est étudiée en fonction du patient et du contexte – Les besoins de communication et les facteurs la favorisant ou la limitant sont identifiés, quels que soient la typologie du public – Les besoins spécifiques de communication d'un patient et de son entourage en situation de détresse, de refus, de conflit et d'agressivité sont identifiés – Les attitudes et actions adaptées sont identifiées (alerte, mise en sécurité)
2. – Qualité de la communication et des échanges auprès du patient et de son entourage	<ul style="list-style-type: none"> – Les conditions propices à la communication sont mises en œuvre – L'attitude est bienveillante, rassurante et respectueuse du patient et de son entourage – La communication et les échanges prennent en compte la demande du patient et ses besoins, les modalités d'expression de ses émotions – Le langage professionnel et les modes de communication sont adaptés au patient et à son entourage – La posture professionnelle est adaptée et intègre le contrôle et la prise de recul nécessaire à la gestion des situations de crise
3. – Pertinence des informations et conseils apportés au patient et à son entourage	<ul style="list-style-type: none"> – Les informations et conseils donnés sont adaptés au patient et à son entourage et s'inscrivent dans le champ de compétences de l'ambulancier – La compréhension par le patient et son entourage des informations données par l'ambulancier, est vérifiée

2. Accompagner le patient dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant le matériel adapté

- 1 Identifier les capacités du patient à réaliser les actions constitutives d'un déplacement ;
- 2 Identifier et utiliser les dispositifs d'aide à la mobilisation dans le respect des règles de sécurité et d'ergonomie ;
- 3 Identifier et appliquer les principes d'ergonomie, les gestes et postures adaptés, lors des mobilisations, des aides à la marche, des déplacements et des portages ou brancardages ;
- 4 Repérer les situations à risque pour le patient et les coéquipiers, alerter et prendre les mesures appropriées dans le cadre de son champ de compétences ;
- 5 Identifier et appliquer les règles de sécurité et de prévention des risques en fonction de la situation et du lieu d'exercice ;
- 6 Aménager un espace sécurisé et sécurisant dans le véhicule adapté au transport sanitaire terrestre ;
- 7 Installer le patient en tenant compte de sa demande, de ses besoins, de sa pathologie, de sa situation de handicap, de sa douleur et des différents appareillages médicaux dans le respect de la sécurité.

Critères d'évaluation : Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?	Indicateurs : Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?
1. – Pertinence de l'identification des capacités du patient et des choix effectués pour mobiliser ses ressources	<ul style="list-style-type: none">- Les capacités du patient à réaliser les actions constitutives d'un déplacement sont identifiées- Les interventions prennent en compte cette évaluation- L'adaptation des interventions (guidance et choix des équipements) à partir de cette identification est explicitée
2. – Conformité des modalités d'installation, de mobilisation des patients	<ul style="list-style-type: none">- Les activités d'installation sont réalisées de manière appropriée- La prise en compte de la demande et des besoins du patient, de sa pathologie, de sa situation de handicap, de sa douleur et des différents appareillages médicaux est explicitée- Le choix du matériel et des dispositifs d'aide à la mobilisation est approprié et validé en fonction des moyens mis à disposition- Les procédures d'utilisation du matériel sont respectées- Les règles de sécurité et d'ergonomie pour le patient sont prises en compte et appliquées- Le confort, la pudeur et le respect du patient sont pris en compte- Les règles de sécurité et d'ergonomie pour l'ambulancier et ses coéquipiers sont prises en compte et appliquées- Les gestes et postures sont adaptés à la situation (mobilisation, aide à la marche, portage et brancardage)
3. – Pertinence de l'organisation et de l'aménagement de l'espace dans le véhicule adapté au transport sanitaire terrestre	<ul style="list-style-type: none">- Les règles de sécurité et d'ergonomie pour le patient sont prises en compte- L'état du patient et ses besoins sont pris en compte- Le choix des matériaux et installations est approprié en fonction de la situation et des moyens disponibles- L'aménagement de l'espace dans le véhicule répond à la sécurité du patient tout au long du transport
4. – Pertinence de l'identification des risques, pour le patient, pour soi-même et ses coéquipiers et des mesures prises	<ul style="list-style-type: none">- Les risques pour le patient liés à la situation et la manière de les prévenir sont repérés et expliqués- Les risques pour soi-même et ses coéquipiers liés à la situation et la manière de les prévenir sont repérés et expliqués- L'information sur les dysfonctionnements identifiés est transmise- Les mesures prises permettant de garantir la sécurité du patient, de ses coéquipiers et de tiers sont pertinentes

3. Mettre en œuvre des soins d'hygiène et de confort adaptés aux besoins et à la situation du patient

- 1 Rechercher les informations sur les précautions particulières à respecter pour la mise en œuvre du soin d'hygiène ou de confort ;
- 2 Organiser et prioriser les activités de soin d'hygiène ou de confort et adapter les modalités de réalisation de celui-ci en fonction de l'état clinique et de la situation du patient ;
- 3 Mettre en œuvre des soins d'hygiène et de confort personnalisés à partir de l'évaluation de la situation, dans le respect des règles de bonnes pratiques ;
- 4 Expliquer le soin d'hygiène et de confort réalisé et l'objectif des gestes de manière adaptée à la situation ;
- 5 Evaluer la qualité du soin d'hygiène et de confort réalisé et réajuster son intervention.

Critères d'évaluation :	Indicateurs :
Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?	Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?
1. - Pertinence des informations recherchées au regard des soins d'hygiène et de confort à réaliser	<ul style="list-style-type: none"> - Toutes les informations pertinentes sur les précautions particulières à respecter lors du soin d'hygiène ou de confort sont recherchées - Les risques liés aux informations recueillies sont explicités - Le consentement du patient et de son entourage est recherché - Le consentement éclairé du patient est pris en compte - La priorisation des activités de soin dans son champ de compétences en fonction des informations recueillies est explicitée
2. - Conformité des modalités de réalisation des soins aux règles de bonnes pratiques	<ul style="list-style-type: none"> - Les règles d'hygiène, de sécurité et les précautions particulières sont appliquées - Les règles de qualité, trapabilité sont appliquées - La participation du patient est recherchée - La pudeur du patient est respectée - Les soins d'hygiène et de confort réalisés sont conformes aux instructions du travail en collaboration et aux bonnes pratiques de soins - Les risques sont identifiés et pris en compte - Le choix du matériel de soin est approprié, le matériel est prévu en début de soin et il est rangé en fin de soin - Les mesures pertinentes sont prises dans les situations d'urgence puis transmises
3. - Pertinence de la personnalisation des soins d'hygiène et de confort à partir de l'évaluation de la situation	<ul style="list-style-type: none"> - Les choix et l'adaptation des soins sont argumentées à partir de l'évaluation de la situation - L'organisation de l'activité de soin prend en compte l'environnement, le patient et son entourage - Toute action est expliquée au patient et une attention particulière lui est portée - L'adaptation des modalités de réalisation du soin d'hygiène et de confort à l'état et aux réactions du patient, à l'évaluation de la douleur et à ses habitudes de vie sont explicitées
4. - Analyse de la qualité du soin d'hygiène et de confort réalisé	<ul style="list-style-type: none"> - Les bonnes pratiques sont identifiées et l'écart dans leur application est analysé - L'application des règles d'hygiène, de sécurité et la prise en compte des précautions particulières est analysée - Les non-conformités sont identifiées et l'information est transmise à l'interlocuteur approprié selon les procédures en vigueur - Des explications sont apportées sur les limites de son champ de compétences - Les propositions de réajustement de l'intervention sont pertinentes

Bloc 2. – Réalisation d'un recueil de données cliniques et mise en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence

4. Apprécier l'état clinique du patient dans son domaine de compétences

- 1 Rechercher les informations pertinentes permettant d'identifier l'état général du patient et utiles à sa prise en charge en relation avec son âge et son évolution ;
- 2 Identifier les signes permettant d'apprécier l'état général du patient et les changements de son état clinique en fonction des observations réalisées et des informations recueillies ;
- 3 Evaluer la douleur et mesurer les signes cliniques et principales données paracliniques à partir de protocoles établis dans le cadre de son domaine de compétences ;
- 4 Discerner le caractère urgent d'une situation et alerter.

Critères d'évaluation :	Indicateurs :
Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?	Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?
1. - Pertinence des informations recherchées au regard d'une situation donnée	<ul style="list-style-type: none"> - Toutes les informations pertinentes et utiles à la prise en charge du patient sont recherchées auprès de lui, de l'entourage, des aidants ou des autres professionnels de santé - Le lien entre l'observation de la situation du patient, les résultats de cette observation et les risques potentiels est explicité.
2. - Conformité des modalités de recueil des données et des paramètres	<ul style="list-style-type: none"> - Le recueil des informations (entretien, observation, échanges avec l'entourage...) est réalisé dans le respect de la déontologie et des règles professionnelles. - La mesure des différents paramètres et autres données de surveillance est fiable - Le choix des outils et équipements permettant de mesurer la douleur, les paramètres vitaux est approprié et leur utilisation est validée et correcte.
3. - Pertinence des informations recueillies et des risques identifiés	<ul style="list-style-type: none"> - Les situations à risque, les situations de danger et leur caractère urgent sont identifiées - Le lien entre les modifications de l'état du patient et son degré d'urgence et les risques est explicité - Les anomalies au regard des références liées aux âges de la vie sont identifiées - Les références et normes actualisées sont prises en compte pour identifier les anomalies et les risques - Les interlocuteurs pertinents sont alertés en fonction du degré de risque - Toutes les informations utiles et nécessaires pour une continuité de soin du patient sont transmises

5. Mettre en œuvre les soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence

- 1 Identifier les soins notamment ceux relevant de l'urgence à mettre en œuvre, dans le cadre de procédures en vigueur, adaptés à la situation du patient ;

- 2 Installer le patient en position adaptée à son état et à la situation ;
- 3 Réaliser les soins notamment ceux relevant de l'urgence adaptés à la situation dans le respect des prescriptions du médecin régulateur ;
- 4 Vérifier l'état du patient à l'issue des soins notamment ceux relevant de l'urgence réalisés et prendre les mesures appropriées.

Critères d'évaluation : Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?	Indicateurs : Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?
1. - Pertinence du choix des soins notamment ceux relevant de l'urgence à mettre en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Le choix des soins notamment ceux relevant de l'urgence à réaliser est pertinent et est justifié au regard de la situation et des informations recueillies - Les risques liés aux soins notamment ceux relevant de l'urgence sont identifiés
2. - Conformité des modalités de réalisation des soins notamment ceux relevant de l'urgence	<ul style="list-style-type: none"> - Les règles d'hygiène, de sécurité et les précautions particulières sont appliquées - L'installation du patient en position de sécurité est adaptée à son état et à la situation d'urgence - Les premiers soins notamment ceux relevant de l'urgence réalisés sont conformes aux procédures en vigueur - Le choix du matériel est approprié - Les risques liés aux premiers soins notamment ceux relevant de l'urgence sont pris en compte
3. - Pertinence des actions mises en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - L'état clinique du patient est contrôlé - L'application des règles d'hygiène, de sécurité et la prise en compte des précautions particulières sont analysées - Les non-conformités sont identifiées - Les limites de son champ de compétences sont expliquées - Les mesures à prendre à l'issue des premiers soins notamment ceux relevant de l'urgence sont réalisées selon les protocoles établis

Bloc 3. – Transport du patient dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière

6. Réaliser la préparation et l'entretien du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre afin de garantir la sécurité du transport

- 1 Vérifier la conformité et le bon fonctionnement du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre ;
- 2 Vérifier l'adéquation des équipements du véhicule à l'état clinique du patient ;
- 3 Identifier les dysfonctionnements et les anomalies et mettre en œuvre les actions correctives adaptées ;
- 4 Réaliser les opérations d'entretien courant du véhicule, dans son domaine de compétences, en respectant les consignes et procédures.

Critères d'évaluation : Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?	Indicateurs : Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?
1. - Pertinence des vérifications réalisées sur le véhicule adapté au transport sanitaire terrestre	<ul style="list-style-type: none"> - Le contrôle de la conformité et du bon fonctionnement du véhicule est réalisé avec régularité dans le respect des consignes et procédures en vigueur - La vérification de l'adéquation des équipements du véhicule à l'état clinique du patient est réalisée avant tout transport
2. - Pertinence du repérage des anomalies et des dysfonctionnements et des actions correctives mises en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Toute anomalie et tout dysfonctionnement sont identifiés et tracés - Les propositions d'actions correctives à mettre en œuvre sont pertinentes - Les actions correctives sont mises en œuvre selon les procédures
3. - Conformité des opérations d'entretien courant du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre	<ul style="list-style-type: none"> - Les opérations d'entretien courant et de maintenance préventive sur le véhicule sont réalisées dans le respect des procédures et de son champ de compétences - Le contrôle des opérations mises en œuvre et du bon fonctionnement du véhicule est réalisé après chaque intervention

7. Conduire le véhicule adapté au transport sanitaire terrestre dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière et de façon adaptée à l'état de santé du patient

- 1 Conduire un véhicule en respectant les règles de sécurité routière ;
- 2 Identifier l'itinéraire le plus adapté à la situation ;
- 3 Identifier les modalités de conduite les plus adaptées à la situation du patient ;
- 4 Adapter la conduite du véhicule et l'itinéraire à la situation du patient.

Critères d'évaluation :	Indicateurs :
Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?	Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?
1. - Conformité de la conduite du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre aux règles de circulation et de sécurité routière 2. - Pertinence de l'adaptation de la conduite à la situation du patient	<ul style="list-style-type: none"> - Les risques liés à la conduite de véhicule adapté au transport sanitaire terrestre sont identifiés - Les règles de circulation et de sécurité routière spécifiques au véhicule adapté au transport sanitaire terrestre sont expliquées et sont respectées - Les conditions météorologiques et les conditions de trafic sont prises en compte <ul style="list-style-type: none"> - Le choix de l'itinéraire est adapté à la situation et expliqué - La conduite du véhicule est adaptée à la situation du patient et justifiée

Bloc 4. – *Entretien des matériels et installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre en tenant compte des situations d'intervention*

8. Utiliser des techniques d'entretien du matériel et des installations adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés dans son domaine de compétences

- 1 Identifier et choisir le matériel et les produits appropriés ;
- 2 Doser et utiliser les produits en fonction des procédures et des fiches techniques ;
- 3 Utiliser les techniques de nettoyage et de désinfection appropriées, pour lutter contre les risques de contamination et les infections, en appliquant les protocoles et les règles d'hygiène et de sécurité ;
- 4 Appliquer les principes d'hygiène dans le véhicule adapté au transport sanitaire terrestre visant à prévenir les infections et leur transmission ;
- 5 Identifier et respecter les circuits d'entrée, de sortie et de stockage du linge, des matériels et des déchets ;
- 6 Utiliser les techniques de rangement et de stockage adaptées au véhicule ;
- 7 Apprécier l'efficacité des opérations d'entretien, identifier toute anomalie et alerter ;
- 8 Repérer toute anomalie dans l'intégrité, la péremption, le rangement, les conditions de stockage et l'approvisionnement des matériels et produits et alerter ;
- 9 Repérer les anomalies apparentes dans le fonctionnement des appareils et installations et alerter ;
- 10 Repérer toute anomalie et risque d'incident dans le circuit et le conditionnement du matériel stérile et alerter.

Critères d'évaluation :	Indicateurs :
Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?	Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?
1. - Pertinence de la préparation des opérations d'entretien en fonction de la situation 2. - Conformité de l'application des règles : - de qualité, d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie - de traçabilité - liées aux circuits d'entrée, de sortie, et de stockage du linge, des matériels et des déchets	<ul style="list-style-type: none"> - Le choix du protocole et de sa mise en œuvre sont expliqués et évalués en fonction de chaque situation d'intervention - Les ajustements proposés sont adaptés en regard du champ de compétence de l'ambulancier - Le matériel et les produits choisis sont adaptés à la situation - Les produits sont dosés et utilisés en respectant les procédures et les fiches techniques <ul style="list-style-type: none"> - Les non conformités au regard des différentes règles sont identifiées - Les risques de non-respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont explicités et évalués - Les règles de la traçabilité sont explicitées selon les situations et appliquées - Les risques de non traçabilité sont explicités - Les règles liées aux circuits d'entrée, de sortie et de stockage du linge, des matériels et des déchets sont argumentées - Les risques associés au non-respect de ces règles sont explicités - Toute anomalie dans la péremption, le rangement, les conditions de stockage et l'approvisionnement des matériels et produits est identifiée et l'information est transmise au bon interlocuteur - Des ajustements pertinents sont proposés.
3. - Conformité du nettoyage, de la désinfection, et de la décontamination du matériel et des installations	<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de nettoyage des matériels, équipements et installations sont connues, expliquées et mises en œuvre de manière appropriée - Les opérations de désinfection sont expliquées conformément aux normes en vigueur et au contexte - Toute anomalie et tout risque d'incident dans le circuit et le conditionnement du matériel stérile sont identifiés et l'information est transmise au bon interlocuteur.

9. Repérer, signaler, traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien du matériel et des installations et en assurer la traçabilité

- 1 Evaluer l'efficacité des opérations réalisées, identifier les anomalies et réajuster dans le cadre de ses compétences ;
- 2 Vérifier la conformité et le bon fonctionnement du matériel et des installations ;
- 3 Repérer les anomalies relatives à l'entretien du matériel et des installations et alerter.

Critères d'évaluation :	Indicateurs :
Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?	Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?
1. - Pertinence du repérage et du traitement des anomalies	<ul style="list-style-type: none"> - Toute anomalie et tout risque d'incident dans les opérations d'entretien de l'environnement du véhicule et des matériels sont identifiées - Les informations sont transmises et des réajustements sont proposés aux interlocuteurs pertinents
2. - Conformité de la vérification de la fonctionnalité des matériels, équipements et installations utilisées	<ul style="list-style-type: none"> - Les opérations de vérification sont réalisées avec rigueur - Les défauts de fonctionnement apparents sont identifiés, signalés et traités pour les matériels, équipements et installations utilisées - Les conditions de stockage des matériels, équipements et installations sont contrôlées
3. - Pertinence dans la démarche d'analyse critique d'un dysfonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> - Les difficultés et les erreurs sont identifiées - Des améliorations sont proposées aux interlocuteurs pertinents

Bloc 5. – Travail en équipe et traitement des informations liées aux activités de l'ambulancier, à la qualité / gestion des risques

10. Rechercher, traiter, transmettre les informations pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités et transmettre ses savoir-faire professionnels

- 1 Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations nécessaires à la prise en charge du patient ;
- 2 Transcrire les données recueillies et transmettre les informations et observations relatives au patient et aux situations rencontrées lors du transport par la ou les modalités de communication les plus appropriées aux interlocuteurs pertinents ;
- 3 Identifier les informations pertinentes à apporter aux apprenants sur la pratique professionnelle d'ambulancier ;
- 4 Expliquer les activités à réaliser et les savoir-faire à mettre en œuvre ;
- 5 Vérifier la réalisation des activités dans le respect des procédures ;
- 6 Identifier les écarts dans la réalisation des activités et proposer des actions correctives (explications complémentaires, nouvelle démonstration...).

Critères d'évaluation :	Indicateurs :
Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?	Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?
1. - Pertinence de l'analyse des situations et du recueil des informations	<ul style="list-style-type: none"> - Toutes les informations concernant le patient sont recueillies et prises en compte - Les informations liées à son état de santé et permettant une prise en soins personnalisée sont recueillies, analysées avec discernement dans le respect de la réglementation, de la protection du patient et du secret professionnel - Les informations sont sélectionnées pour contribuer à la continuité de la démarche pluriprofessionnelle
2. - Fiabilité et pertinence des informations transmises	<ul style="list-style-type: none"> - Le vocabulaire et le langage utilisés sont professionnels et adaptés - Toutes les données recueillies (observations et mesures) sont conformes et transmises avec exactitude - Une synthèse précise et exhaustive de la situation du patient est restituée - Les anomalies ou les incohérences sont identifiées et l'interlocuteur pertinent alerté - L'évaluation de l'urgence est réalisée dans son champ de compétences - Toutes les informations requises sont transmises aux professionnels concernés dans les délais appropriés - Tous les outils de transmission d'information à disposition, notamment les outils numériques pour une transmission à distance sont utilisés à bon escient - La continuité et la traçabilité des soins sont assurées
3. - Qualité des informations sur les activités et les savoir-faire transmis	<ul style="list-style-type: none"> - Les missions des différents acteurs de l'accompagnement de la personne en formation (tuteur, professionnel de proximité et maître de stage) sont identifiées et prises en compte - Les activités à réaliser par l'apprenant sont identifiées - Les explications nécessaires à la réalisation des activités sont apportées à l'apprenant - La compréhension de l'apprenant est vérifiée - La réalisation des activités selon les procédures en vigueur est appréciée - Les échanges avec l'apprenant sont facilités
4. - Pertinence des actions correctives mises en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Les écarts sont identifiés - Un retour auprès de l'apprenant est réalisé - Des actions correctives sont proposées et mises en œuvre (explications complémentaires, nouvelle démonstration, réalisation d'activité en binôme ...)

11. Organiser et contrôler son activité, coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques

- 1 Identifier son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel de son équipe et du lieu d'exercice ;
- 2 Organiser sa propre activité au sein de l'équipe en tenant compte de la planification de l'ensemble des activités et dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité ;
- 3 Organiser et prioriser son activité pour répondre aux besoins de son équipe ;

- 4 Apporter une contribution à tout projet collectif et institutionnel ;
 5 Apporter une contribution à l'évaluation des pratiques en équipe (pluri-professionnelle) et à la démarche qualité et à la gestion des risques ;
 6 Evaluer sa pratique, identifier les axes d'amélioration et ses besoins en formation ;
 7 Proposer des actions d'amélioration contribuant à la qualité et à la sécurité dans son champ de compétences.

Critères d'évaluation : Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?	Indicateurs : Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?
1. - Pertinence dans l'identification et la prise en compte du champ d'intervention des différents acteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Les intervenants et interlocuteurs professionnels internes et externes et leurs missions respectives (ressources) sont identifiés - Les activités réalisées sont conformes au champ de compétences de l'ambulancier et des autres intervenants - Des demandes d'intervention auprès de différents professionnels sont effectuées en fonction des besoins
2. - Pertinence de l'organisation de sa propre activité	<ul style="list-style-type: none"> - Les liens entre les différentes interventions professionnelles sont repérés et explicités - L'organisation de ses activités permet d'optimiser le travail en équipe et s'adapte aux changements, elle est expliquée et argumentée - Les activités sont hiérarchisées, priorisées et argumentées - Les outils d'organisation individuelle du travail et de planification du travail de la structure sont utilisés à bon escient en respectant les règles professionnelles - L'évaluation du résultat des activités réalisées est effectuée
3. - Qualité de la participation à la démarche professionnelle collective	<ul style="list-style-type: none"> - La contribution à la construction d'un projet collectif est effective et pertinente - Les propositions sont adaptées et argumentées - La contribution au travail en équipe tient compte du champ de compétences de l'ambulancier et de celles des différents professionnels
4. - Inscription de ses interventions dans la démarche qualité de la structure	<ul style="list-style-type: none"> - Tout événement indésirable ou non-conformité est repéré, signalé et déclaré - Les actions menées répondent à la politique qualité de la structure - Des actions d'amélioration contribuant à la qualité et à la gestion des risques dans son champ de compétences sont proposées dans le cadre d'un travail en équipe
5. - Pertinence de la démarche d'amélioration de sa pratique professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - La contribution à l'évaluation des pratiques pour soi-même et en équipe (pluri-professionnelle) est effective et pertinente - Des actions d'amélioration appropriées sont proposées
6. - Pertinence de l'évaluation de ses propres besoins en formation	<ul style="list-style-type: none"> - Les écarts entre le niveau de compétences professionnelles requis et son propre niveau sont repérés - Les besoins en formation sont exprimés et expliqués

ANNEXE 4 Référentiel de formation de l'ambulancier DE

1. – Organisation de la formation

Blocs de compétences	Compétences	Modules de formation	Durées des modules de formation en heures	Modules d'évaluation du bloc de compétences	Criteria d'évaluation
	1. Établir une communication adaptée pour informer et se compagnier le patient et son entourage	Module 1. Rédaction et transmission avec les patients et leur entourage	70		1. – Pertinence de l'identification de la situation relationnelle 2. – Qualité de la communication et des échanges auprès du patient et de son entourage 3. – Pertinence des informations et conseils apportés au patient et à son entourage 4. – Pertinence de l'identification des capacités du patient et des choix effectués pour mobiliser ses ressources 5. – Conformité des modalités d'instauration, de mobilisation des patients
	2. Accompagner le patient dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant le matériel adapté	Module 2. Accompagnement du patient dans son installation et ses déplacements	70		6. – Pertinence de l'organisation et de l'aménagement du lieu dans le véhicule adapté au transport sanitaire de patients 7. – Pertinence de l'identification des besoins, pour le patient, pour son même et ses coéquipiers, et des moyens mis en œuvre 8. – Pertinence des informations nécessaires au regard des soins d'hygiène et de confort à réaliser 9. – Conformité des modalités de réalisation des soins aux règles de bonnes pratiques 10. – Pertinence de la personnalisation des soins d'hygiène et de confort à partir de l'évaluation de la situation 11. – Analyse de la qualité du soin d'hygiène et de confort réalisés
Bloc 1. – Prise en soin du patient à tout type de la vie dans le cadre de ses missions	3. Mettre en œuvre des soins d'hygiène et de confort adaptés aux besoins et à la situation du patient	Module 3. Mise en œuvre des soins d'hygiène et de confort adaptés et nécessaires	35		1. – Pertinence des informations nécessaires au regard d'une situation donnée 2. – Conformité des modalités de recueil des données et des paramètres
	4. Apprecier l'état clinique du patient dans son domaine de compétences	Module 4. Appréciation de l'état clinique du patient	105		3. – Pertinence des informations recueillies et des risques identifiés 4. – Pertinence du choix des soins notamment en fonction de l'urgence à mettre en œuvre 5. – Conformité des modalités de réalisation des soins notamment ceux relâvant de l'urgence 6. – Pertinence des actions mises en œuvre
Bloc 2. – Passivation du matériel de secours cliniques et mise en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence	5. Mettre en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence	Module 5. Mise en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence	105		1. – Attestation de formation GSU niveau 2 2. – Pertinence d'une pratique similaire permettant la validité de la formation GSU 2 3. – Evaluation des compétences en stage
	6. Réaliser la préparation, la contrôle et l'entretien du véhicule adapté au transport sanitaire le reste afin de garantir la sécurité du transport	Module 6. Préparation, contrôle et entretien du véhicule adapté au transport sanitaire	7		4. – Pertinence du choix des soins notamment en fonction de l'urgence à mettre en œuvre 5. – Conformité des modalités de réalisation des soins notamment ceux relâvant de l'urgence 6. – Pertinence des actions mises en œuvre
Bloc 3. – Transport du patient dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière	7. Conduire le véhicule adapté au transport sanitaire dans le respect des règles de circulation	Module 7. Conduite du véhicule adapté au transport sanitaire dans le respect des règles de circulation	21		1. – Pertinence des compétences en stage en matière de transport 2. – Evaluation des compétences en stage en matière de transport 3. – Conformité des opérations d'entretien courant du véhicule adapté au transport sanitaire le reste

Blocs de compétences	Compétences	Modules de formation	Durées des modules de formation en heures	Modèles d'évaluation du bloc de compétences
	et de sécurité routière et de façon adaptée à l'état du patient	circulation et de sécurité routière et de l'itinéraire adapté à l'état du patient		<p>4. - Conformité de la conduite du véhicule adapté au transport sanitaire tenu compte aux règles de circulation et de sécurité routière</p> <p>5. - Pertinence de l'adaptation de la conduite à la situation du patient</p>
	8. Utiliser des techniques d'entretien du matériel et des installations du véhicule adapté au transport sanitaire lorsque et pour prévention des risques associés	Module 8. Entretien du matériel et des installations du véhicule adapté au transport sanitaire lorsque et pour prévention des risques associés	35	<p>- Etude de situation identifiée en stage / Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée</p> <p>- Évaluation des compétences en stage</p>
Bloc 4. - Entretien des matériaux et instruments du véhicule adapté au transport sanitaire, tenir compte des situations d'intervention	9. Repérer, signaler, traiter les anomalies et dysfonctionnements en liaison avec l'entretien du véhicule du matériel et des installations et en assurer la réparabilité			<p>1. - Pertinence de l'analyse des situations et du recueil des informations</p> <p>2. - Fiabilité et pertinence des informations transmises</p> <p>3. - Qualité des informations sur les activités et les savoir-faire transmis</p> <p>4. - Pertinence des actions correctives mises en œuvre</p> <p>5. - Pertinence dans l'identification et la prise en compte du champ d'intervention des différents acteurs</p> <p>6. - Pertinence de l'organisation de sa propre activité</p> <p>7. - Qualité de la participation à la démarche professionnelle</p> <p>8. - Inscription de ses intentions dans la démarche qualité de la structure</p> <p>9. - Pertinence de la démarche d'amélioration de sa pratique professionnelle</p> <p>10 - Pertinence de l'évaluation de ses propres besoins en formation</p>
	10. Rechercher, tester, utiliser les meilleures informations pertinentes pour assurer la continuité et la récupérabilité des soins et des activités et transmettre ses savoir-faire professionnels	Module 9. Traitement des informations	35	<p>- Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée</p> <p>- Évaluation des compétences en stage</p>
Bloc 5. - Travail en équipe et traitement des informations liées aux activités de transport à la qualité / gestion des risques	11. Organiser et contrôler son activité, coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques	Module 10. Travail en équipe pluriprofessionnelle, qualité et gestion des risques	70	
				Santé pédagogique
				3

Total des heures de la formation : **556 heures** : 16 semaines.

II. – Organisation et répartition des stages (en heures)

Répartition des stages :

3 types de stages permettant la validation des compétences avec une souplesse laissée aux instituts de formation d'ambulanciers dans le choix des lieux pour une période de 105 heures :

- parcours Médecine d'urgence Adulte / Enfant (Service des urgences / SAMU –SMUR) : 70 heures ;
- entreprise Transport sanitaire 70 heures ;
- structures de soins de courte et longue durée, soins de suite et réadaptation, EHPAD, enfant et adulte, psychiatrie et santé mentale en fonction du projet pédagogique de l'IFA et du parcours professionnel antérieur de l'élève : 105 heures.

Recommandations :

- le stage de trois semaines peut s'organiser en fonction de l'expérience professionnelle antérieure de l'élève et du projet pédagogique de l'institut. Il est toutefois important de veiller à consacrer une partie de cette période de stage auprès de patients adultes ou enfants souffrant de troubles psychiatriques ou psychologiques lorsque des lieux de stages sont disponibles, afin de compléter en situation réelle les apports théoriques sur ce sujet ;
- durant la durée du stage en entreprise de transport sanitaire, l'apprenant est toujours supervisé par un ambulancier diplômé d'Etat. Il ne peut pas être considéré comme second membre d'équipage dans les ambulances.

	Structure de soins de courte durée Adulte ou Enfant	Structure de soins de longue durée, de soins de suite et de réadaptation ou EHPAD	Psychiatrie / Santé mentale Adulte ou Enfant	Parcours Médecine d'urgence Adulte / Enfant (Service des urgences / SAMU -SMUR)	Entreprise Transport sanitaire	Total
Répartition des stages		105		70	70	245

Contenu détaillé ou complet voir arrêté du 11 avril 2022 annexe III/ III – Référentiel de formation ou dans l'annexe 7 de ce document

ANNEXE 5 Alternance stage /institut

2026-1S					
		Groupe A	Groupe B	Groupe C	
6	02/02/2026	06/02/2026	A: Pré rentrée le lundi 02/02/2026 BLOC 1 (Mod 1,2,3) BLOC 2 (Mod 4)		
7	09/02/2026	13/02/2026	B: BLOC 1 (Mod 1,2,3) BLOC 4 (mod 8)		
8	16/02/2026	20/02/2026	C: BLOC 1 (Mod 1,2,3)		
9	23/02/2026	27/02/2026	D: BLOC 1 (Mod 1,2,3) BLOC 4 (mod 8)		
10	02/03/2026	06/03/2026	E: BLOC 1 (Mod 1,2,3) BLOC 2 (mod4)		
11	09/03/2026	13/03/2026	F: STAGE PAPH	L: BLOC 2 (mod.4,5), BLOC 3 (mod.6,7) BLOC 4 (mod 8) BLOC 5 (mod.9,10)	
12	16/03/2026	20/03/2026	G: STAGE PAPH	M: BLOC 2 (mod.4,5), BLOC 3 (mod.6,7) BLOC 4 (mod 8) BLOC 5 (mod.9,10)+ évaluation Bloc 4	
13	23/03/2026	27/03/2026	H: STAGE PAPH + évaluation Bloc 1	N: BLOC 2 (mod.4,5), BLOC 3 (mod.6,7) BLOC 5 (mod.9,10)	
14	30/03/2026	03/04/2026	I: BLOC 2 (mod.4,5 dont AFGSU)	F: STAGE PAPH	
15	06/04/2026	10/04/2026	J: STAGE URG / SMUR	G: STAGE PAPH	
16	13/04/2026	17/04/2026	K: STAGE URG / SMUR	H: STAGE PAPH + évaluation Bloc 1	
17	20/04/2026	24/04/2026	Congés		
18	27/04/2026	01/05/2026	L: BLOC 2 (mod.4,5), BLOC 3 (mod.6,7) BLOC 4 (mod 8) BLOC 5 (mod.9,10)	I: BLOC 2 (mod.4,5 dont AFGSU)	F: STAGE PAPH
19	04/05/2026	08/05/2026	M: BLOC 2 (mod.4,5), BLOC 3 (mod.6,7) BLOC 4 (mod 8) BLOC 5 (mod.9,10)+ évaluation Bloc 4	J: STAGE URG / SMUR	G: STAGE PAPH
20	11/05/2026	15/05/2026	N: BLOC 2 (mod.4,5), BLOC 3 (mod.6,7) BLOC 5 (mod.9,10)	K: STAGE URG / SMUR	H: STAGE PAPH + évaluation Bloc 1
21	18/05/2026	22/05/2026		O: BLOC 2 (mod.4,5) BLOC 5 (mod.9,10)	
22	25/05/2026	29/05/2026		P: BLOC 2 (mod.4,5) BLOC 5 (mod.9,10)	
23	01/06/2026	05/06/2026		Q: BLOC 2 (mod.4,5) BLOC 5 (mod.9,10)	
24	08/06/2026	12/06/2026		R: BLOC 2 (mod.4,5) BLOC 5 (mod.9,10)	
25	15/06/2026	19/06/2026		S: BLOC 2 (mod.4,5) BLOC 5 (mod.9,10) + évaluation BLOC 5	
26	22/06/2026	26/06/2026		T: BLOC 2 (mod.4,5) + rattrapages B1 B4 B5 + évaluation BLOC 2	
27	29/06/2026	03/07/2026		U: BLOC 2 (mod.4,5) + évaluation BLOC 2 + rattrapages B2	
28	06/07/2026	10/07/2026		V: STAGE ETS	
29	13/07/2026	17/07/2026		W: STAGE ETS + évaluation B10, 4 vendredi 17/07 2026 : Clôture de la formation	

2026-2S						
N°	dates du	dates au	Groupe A	Groupe B	Groupe C	
35	24/08/2026	28/08/2026	A: Pré rentrée le lundi 24/08/2026 BLOC 1 (Mod 1,2,3) BLOC 2 (Mod 4)			
36	31/08/2026	04/09/2026	B: BLOC 1 (Mod 1,2,3) BLOC 4 (mod 8)			
37	07/09/2026	11/09/2026	C: BLOC 1 (Mod 1,2,3) BLOC 4 (mod 8)			
38	14/09/2026	18/09/2026	D: BLOC 1 (Mod 1,2,3)			
39	21/09/2026	25/09/2026	E: BLOC 1 (Mod 1,2,3) BLOC 2 (mod4)			
40	28/09/2026	02/10/2026	F: STAGE PAPH	L: BLOC 2 (mod.4,5), BLOC 3 (mod.6,7) BLOC 4 (mod 8) BLOC 5 (mod.9,10)	I: BLOC 2 (mod.4,5 dont AFGSU)	
41	05/10/2026	09/10/2026	G: STAGE PAPH	M: BLOC 2 (mod.4,5), BLOC 3 (mod.6,7) BLOC 4 (mod 8) BLOC 5 (mod.9,10) + évaluation Bloc 4	J: STAGE URG / SMUR	
42	12/10/2026	16/10/2026	H: STAGE PAPH + évaluation Bloc 1	N: BLOC 2 (mod.4,5), BLOC 3 (mod.6,7) BLOC 4 (mod 8) BLOC 5 (mod.9,10)	K: STAGE URG / SMUR	
43	19/10/2026	23/10/2026	I: BLOC 2 (mod.4,5 dont AFGSU 2 gr)	F: STAGE PAPH	L: BLOC 2 (mod.4,5), BLOC 3 (mod.6,7) BLOC 4 (mod 8) BLOC 5 (mod.9,10)	
44	26/10/2026	30/10/2026	J: STAGE URG / SMUR	G: STAGE PAPH	M: BLOC 2 (mod.4,5), BLOC 3 (mod.6,7) BLOC 4 (mod 8) BLOC 5 (mod.9,10)	
45	02/11/2026	06/11/2026	K: STAGE URG / SMUR	H: STAGE PAPH + évaluation Bloc 1	N: BLOC 2 (mod.4,5), BLOC 3 (mod.6,7) BLOC 4 (mod 8) BLOC 5 (mod.9,10) + évaluation Bloc 4	
46	09/11/2026	13/11/2026	L: BLOC 3 (mod.6,7) BLOC 2 (mod.4,5), BLOC 4 (mod 8)	I: BLOC 2 (mod.4,5 dont AFGSU)	F: STAGE PAPH	
47	16/11/2026	20/11/2026	M: BLOC 2 (mod.4,5), BLOC 3 (mod.6,7) BLOC 4 (mod 8) BLOC 5 (mod.9,10) + évaluation Bloc 4	J: STAGE URG / SMUR	G: STAGE PAPH	
48	23/11/2026	27/11/2026	N: BLOC 2 (mod.4,5), BLOC 3 (mod.6,7) BLOC 4 (mod 8) BLOC 5 (mod.9,10)	K: STAGE URG / SMUR	H: STAGE PAPH + évaluation Bloc 1	
49	30/11/2026	04/12/2026	O: BLOC 2 (mod.4,5) BLOC 5 (mod.9,10)			
50	07/12/2026	11/12/2026	P: BLOC 2 (mod.4,5) BLOC 5 (mod.9,10)			
51	14/12/2026	18/12/2026	Q: BLOC 2 (mod.4,5) BLOC 5 (mod.9,10)			
52	21/12/2026	25/12/2026	Congés			
1	28/12/2026	01/01/2027	Congés			
2	04/01/2027	08/01/2027	R: BLOC 2 (mod.4,5) BLOC 5 (mod.9,10)			
3	11/01/2027	15/01/2027	S: BLOC 2 (mod.4,5) BLOC 5 (mod.9,10) + évaluation BLOC 5			
4	18/01/2027	22/01/2027	T: BLOC 2 (mod.4,5) + rattrapages B1 B4 B5 + évaluation BLOC 2			
5	25/01/2027	29/01/2027	U: BLOC 2 (mod.4,5) + évaluation BLOC 2 + rattrapages B2			
6	01/02/2027	05/02/2027	V: STAGE ETS			
7	08/02/2027	12/02/2027	W : STAGE ETS + évaluation BLOC 3 vendredi 12/02février 2025 : Bloc 5 Clôture de la formation			

2 sessions d'auxiliaires ambulancier :

Du 19 mai au 5 juin 2026
Automne 2026 (à déterminer)

ANNEXE 6 projet programmatique

BLOC 1 MODULE 1

BLOC 1 :MODULE 1						Heures à réaliser
sem	N°	Intitulé		Type	INTERVENANT	M1
						68,90
						70
						68,90
						68,90
ELEMENTS REFERENTIEL	SEQUENCES	Type	INTERVENANT	Durée (avec décompte par module)		
A	1.00 PRESENTATION BLOC1	CM	Formateur IFA	1,00		
A <i>des techniques de communication adaptées aux publics (approche théorique et pratique)</i>	<i>Scénario de la communication</i> <i>Observation</i> <i>Entretien</i>	1.06 <i>Débriefing situations RELATION/COMMUNICATION</i>	TD	M Paris	3,50	
A	*BLOC 1: Situations emblématiques	B1.01 <i>Premières expériences en situations</i>	TP	Formateur IFA	1,4	
B <i>des techniques de communication adaptées aux publics (approche théorique et pratique)</i>	<i>Scénario de la communication</i> <i>Observation</i> <i>Entretien</i>	1.07 <i>La COMMUNICATION</i>	CM	M Paris	3,50	
C <i>Compétences numériques en santé</i>	<i>Le secret médical, le secret professionnel, discréction professionnelle (2)</i> <i>Le consentement des patients</i>	1.03 <i>Présentation module "Compétences numériques en santé"</i>	CM	Formateur IFA	1,00	
C <i>Compétences numériques en santé</i>	<i>Le secret médical, le secret professionnel, discréction professionnelle (2)</i> <i>Le consentement des patients</i>	1.09 <i>E-learning "compétences numériques en santé"</i>	ENT	ENT	2,50	
C <i>Information et droits des patients :</i>	<i>Le secret médical, le secret professionnel, discréction professionnelle (1)</i>	1.02 <i>Secret médical et professionnel : textes et réglementation</i>	CM	Jl Armonico	3,00	
C <i>Information et droits des patients :</i>	<i>Le rôle de l'ambulancier dans l'information du patient</i>	1.04 <i>TD INFORMATION AU PATIENT</i>	TD	Formateur IFA	2,00	
C <i>Relation et communication au patient, à l'entourage et aux aidants (approche théorique et pratique)</i>	<i>Les valeurs et les principes : respect, discréction, écoute sans jugement, confidentialité ;</i>	1.08 <i>La RELATION SOIGNANT / SOIGNE</i>	CM	M Paris	3,50	
D <i>Information et droits des patients :</i>	<i>Notions législatives et réglementaires</i> <i>Le cadre réglementaire relatif aux droits des patients</i>	1.01 <i>INFORMATION et DROITS DES PATIENTS</i>	CM	Formateur IFA	3,00	
D <i>Relation et communication au patient, à l'entourage et aux aidants (approche théorique et pratique)</i>	<i>Le développement psychosociologique de l'homme, les relations humaines, l'insertion dans la société, le lien social</i>	1.10 <i>L'HOMME ET LA VIE EN SOCIETE</i>	CM	A Fre	3,5	
D <i>Relation et communication au patient, à l'entourage et aux aidants (approche théorique et pratique)</i>	<i>Adaptation de la communication et de la relation dans des situations spécifiques : situations de violence, désorientation, confusion de l'ambiance dans l'ambulance</i>	1.12 <i>TP RELATION /COMMUNICATION : SITUATIONS SPECIFIQUES</i>	TP	M Paris	3,5	
D <i>Relation et communication au patient, à l'entourage et aux aidants (approche théorique et pratique)</i>	<i>Relation avec le patient atteint de pathologies psychiatriques</i>	1.13 <i>RELATION DE SOINS EN PSYCHIATRIE</i>	CM	M Paris	3,5	
D <i>Information et droits des patients :</i>	<i>La bientraitance : identification des facteurs qui contribuent à la bientraitance, prévention, repérage des signes de</i>	1.05 <i>TD La BIENTRAITANCE</i>	TD	A Fre	2,00	
D <i>Relation et communication au patient, à l'entourage et aux aidants (approche théorique et pratique)</i>	<i>Concept de mort, soins palliatifs et accompagnement du patient en fin de vie, démarche éthique</i>	1.14 <i>Les SOINS PALLIATIFS</i>	CM	S Dauvillair	3,00	
D		1.15 <i>PRESENTATION PORTFOLIO STAGES (pour tous les élèves)</i>	CM	Formateur IFA	3,50	
E	1.4	TTP OU ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL	TTP	Formateur IFA	3,50	
E	*BLOC 1: Situations emblématiques	B1.03 <i>SITUATIONS BLOC1 FINALISATION (3 séquences)</i>	TP	Formateur IFA	4,20	
E	*BLOC 1: Situations emblématiques	B1.04 <i>EXPOSES des SITUATIONS BLOC 1</i>	TD	Formateur IFA	3,8	
H	*BLOC 1: Evaluation comportant une pratique simulée ciblant un patient âgé ou handicapé ou porteur d'un appareillage médical	EVAL <i>EVALUATION BLOC COMPETENCE 1 (M1/2/3)</i>	EVAL	formateur IFA + Chef ETS	1,4	
L		1.11 APP SITUATIONS PORTFOLIO	TD	Formateur IFA	3,50	
L		1.8 TTP / ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL	TTP	Formateur IFA	3,50	
S		REVISIONS BLOC 1 POUR RATTRAPAGES	TP	Formateur IFA + R Sabatier	1,40	

BLOC 1 MODULE 2

BLOC 1 :MODULE 2							Heures à réaliser
sem	N°	Intitulé				M1	
						70	
ELEMENTS REFERENTIEL			SEQUENCES			Type INTERVENANT	Durée (avec décompte par module)
A	l'installation et le déplacement des patients	L'anatomie du système locomoteur et la physiologie du mouvement (déplacements naturels et mouvements spontanés)	2.01	L'APPAREIL MUSCULO SQUELETTIQUE	CM	Formateur IFA	2,50
A		<u>Brancardage (brancard, chaise portoir...)</u>	2.14	Le Brancard : manipulations, Installation, ordres	TP	R Sabatier	1,75
A		<u>Brancardage (brancard, chaise portoir...)</u>	2.15	Chaise / Fauteuil roulant : manipulations, Installation ordres	TP	R Sabatier	1,75
A		<u>Brancardage (brancard, chaise portoir...)</u>	2.16	TP BRANCARDAGE: Déambulation/ à 2 ou 4 / obstacles	TP	R Sabatier	1,75
A		<u>Brancardage (brancard, chaise portoir...)</u>	2.19	Chaise de transport / fauteuil roulant : déambulation / obstacles	TP	R Sabatier	1,75
A		<u>BLOC 1: Situations emblématiques</u>	B1.01	Premières expériences en situations	TP	Formateur IFA + DEA	1,40
A		<u>BLOC 1: Situations emblématiques</u>	B1.02	Débriefing Situations	TD	Formateur IFA	2,35
B	l'installation et le déplacement des patients	Les éléments constitutifs d'un déplacement : rehaussement, assis-debout, couché-debout ; les différents transferts	2.02	La MOBILISATION des PATIENTS	CM	M Noueaux	3,50
B	des techniques de mobilisation et de prévention des risques pour le patient à tout âge de la vie et pour le professionnel (approche théorique et pratique)	L'identification des capacités de la personne à l'évaluation des risques liés aux mobilisations des patients et aux manutentions de matériels adaptés pour la personne aidée que pour le professionnel	2.05	Principes d'ergonomie	CM	F Ducq	3,50
B	des techniques de mobilisation et de prévention des risques pour le patient à tout âge de la vie et pour le professionnel (approche théorique et pratique)	<u>Les différentes techniques de mobilisation, les aides à la manutention : Rehaussements : assis et couché</u>	2.06	MANUTENTION (1)	TP	S Marchioni	3,50
B	des techniques de mobilisation et de prévention des risques pour le patient à tout âge de la vie et pour le professionnel (approche théorique et pratique)	<u>Rehaussements : assis/couché et couché assis</u>	2.07	MANUTENTION (2)	TP	S Marchioni	3,50
B	des techniques de mobilisation et de prévention des risques pour le patient à tout âge de la vie et pour le professionnel (approche théorique et pratique)	<u>Assise : debout/assis et assis/couché</u>	2.08	TP MANUTENTION (3)	TP	S Marchioni	3,50
B		<u>Transferts : assise/assis, chaise/assis, chaise/assis</u>	2.18	TP CHAISE : MONTEE / DESCENTE en ESCALIER	TP	R Sabatier	2,00
B	des techniques de mobilisation et de prévention des risques pour le patient à tout âge de la vie et pour le professionnel (approche théorique et pratique)	La législation et la déontologie concernant l'isolement, la contention, la limitation des mouvements et les droits des patients	2.04	La CONTENTION	CM	G Rey	1,75
C	des techniques de mobilisation et de prévention des risques pour le patient à tout âge de la vie et pour le professionnel (approche théorique et pratique)	<u>Les différentes techniques de mobilisation, les aides à la manutention : Transfert semi-vertébralisé (chaise/chaise)</u>	2.09	TP MANUTENTION (4)	TP	S Marchioni	3,5
C	des techniques de mobilisation et de prévention des risques pour le patient à tout âge de la vie et pour le professionnel (approche théorique et pratique)	<u>Utilisation des aides technique à la mobilisation des patients : Roller, drop de glisse...</u>	2.10	TP MANUTENTION (5)	TP	S Marchioni	3,5
C	l'installation et le déplacement des patients	Le chiot et l'utilisation d'un équipement ou la guidance verbale et non verbale adaptés aux capacités du patient, installation du patient en rouleau portoir	2.03	MANUTENTION /BRANCARDAGE : CHOIX DE LA PROCEDURE	TD	Formateur IFA	2,00
C		<u>Relevages au sol (civière scoop, MID, portoir simple, plan dur...)</u>	2.11	TP RELEVAGE avec matériel (MID, Cuiller)	TP	A Molina	2,00
D		<u>Brancardage (brancard, chaise portoir...)</u>	2.17	Embarquement Ambulance + VSL	TP	P Aubéry	1,75
D		<u>Relevages au sol (civière scoop, MID, portoir simple, plan dur...)</u>	2.13	TP RELEVAGE sans matériel (ponts + baudrier)	TP	S Marchioni	1,75
D		<u>Relevages au sol (civière scoop, MID, portoir simple, plan dur...)</u>	2.14	TPP OU ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL	TPP		1,75
E		Sensibilisation à l'utilisation des matériels complémentaires (unité de transport, civière, matériel bariatrique, lève-malade...)	2.20	TRANSPORT BARIATRIQUE	TD	F Forav	2,00
E		<u>BLOC 1: Situations emblématiques</u>	B1.03	SITUATIONS BLOC 1 FINALISATION (3 séquences)	TP	Formateur IFA	4,20
E		<u>BLOC 1: Situations emblématiques</u>	B1.04	EXPOSES des SITUATIONS BLOC 2	TD	Formateur IFA	3,80
H		<u>BLOC 1: Evaluation concernant une gracieuse, stimulée devant un patient âgé ou handicapé ou porteur d'un appareillage médical</u>	EVAL	EVALUATION BLOC COMPETENCE 1 (M1/Z/3)	EVAL	Formateur IFA + chef ETS	1,40
I			2.8	TPP OU ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL	TPP		3,50
S				REVISIONS BLOC 1 POUR RATTRAPAGES	TP	R Sabatier	1,40

BLOC 1 MODULE 3

BLOC 1 :MODULE 3						Heures à réaliser
sem	N°	Intitulé				M3
						35
						34,15
ELEMENTS REFERENTIEL	SEQUENCES	Type	INTERVENANT	Durée (avec décompte par module)		
A <u>BLOC 1 Situations emblématiques</u>	B1.01 <i>Premières expériences en situations</i>	TP	Formateur IFA + DEA	0,70		
A <u>BLOC 1 Situations emblématiques</u>	B1.02 <i>Débriefing Situations</i>	TD	Formateur IFA	1,45		
B Les soins d'hygiène et de confort (approche théorique et pratique) :	<i>La qualité et la sécurité des soins d'hygiène et de confort réalisés : règles d'hygiène et de sécurité, prévention de la douleur</i>	3.02	HYGIENE DES MAINS	CM	Formateur IFA	1,75
B Les soins d'hygiène et de confort (approche théorique et pratique) :	<i>La qualité et la sécurité des soins d'hygiène et de confort réalisés : règles d'hygiène et de sécurité, prévention de la douleur</i>	3.03	TP LAVAGE de MAINS (simple et friction SHA) + EPI	TP	Formateur IFA	2,00
B Les soins d'hygiène et de confort (approche théorique et pratique) :	<i>La qualité et la sécurité des soins d'hygiène et de confort réalisés : règles d'hygiène et de sécurité, prévention de la douleur</i>	3.09	TD IDENTITIVIGILANCE	TD	Formateur IFA	2,00
B	3.A <i>TTP OU ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL</i>	TTP		1,00		
C Les soins d'hygiène et de confort (approche théorique et pratique) :	Le rôle de l'ambulancier dans les situations de soins d'hygiène et de confort	3.01	Hygiène et confort du patient	CM	Formateur IFA	1,75
C Les soins d'hygiène et de confort (approche théorique et pratique) :	La qualité et la sécurité des soins d'hygiène et de confort réalisés : rôle d'hygiène et de sécurité en ambulance dans le respect de la pudeur et de l'intimité (toilette, change sur brancard, car-haz...)	3.04	Soins d'hygiène en ambulance	TP	Formateur IFA	1,75
C Les soins d'hygiène et de confort (approche théorique et pratique) :	Les spécificités liées aux dispositifs médicaux ou d'appareillage (par exemple : vidange d'une poche de colostomie ancienne et cicatrisée)	3.05	Présentation des DISPOSITIFS et APPAREILLAGES MEDICAUX	CM	Formateur IFA	1,75
C Les soins d'hygiène et de confort (approche théorique et pratique) :	La surveillance des appareillages et dispositifs médicaux (sondes, perfusions...)	3.06	LA SURVEILLANCE DES APPAREILLAGES et DISPOSITIFS MEDICAUX	TP	Formateur IFA	1,75
C	3.B <i>TTP OU ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL</i>	TTP		0,50		
C	ELECTION REPRESENTANTS			CM	Formateur IFA	1,00
D Les soins d'hygiène et de confort (approche théorique et pratique) :	Les aspirations endotrachéales sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire	3.07	L'aspiration endo trachéale	TP	Formateur IFA	2,00
D Les soins d'hygiène et de confort (approche théorique et pratique) :	L'évaluation de la qualité des soins et réajustement des soins	3.08	MISE en SITUATION HYGIENE	TP	Formateur IFA	2,00
D Les soins d'hygiène et de confort (approche théorique et pratique) :	L'évaluation de la qualité des soins et réajustement des soins	3.10	Hygiène ANALYSES de SITUATIONS	TD	ENT	1,75
D	3.C 3.D 3.E	<i>TTP OU ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL</i>			TTP	2,00
E	3.F	<i>TTP OU ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL</i>			TTP	1,50
E <u>BLOC 1: Situations emblématiques</u>	B1.03 <i>SITUATIONS BLOC1 FINALISATION (3 séquences)</i>	TP	Formateur IFA	2,10		
E <u>BLOC 1: Situations emblématiques</u>	B1.04 <i>EXPOSES des SITUATIONS BLOC 1</i>	TD	Formateur IFA	1,9		
H <i>*BLOC 1: Evaluation comportant une pratique simulée ciblant un patient âgé ou handicapé ou porteur d'un appareillage médical</i>	EVAL	<i>EVALUATION BLOC COMPETENCE 1 (M1/2/3)</i>			EVAL	Formateur IFA + chef ETS
						0,7

BLOC 2 MODULE 4

BLOC 2 :MODULE 4						Heures à réaliser
sem		N°	Intitulé			MM
						105
	ELEMENTS REFERENTIEL		SEQUENCES	Type	INTERVENANT	Durée (avec décompte par module)
A	Concept de maladie : lien entre santé et maladie ; maladie somatique et maladie psychique ; les processus pathologiques;	4.01	<i>TD recherche vocabulaire médical, concept de soin (présentation)</i>	TD	Formateur IFA	3,50
A	Vocabulaire professionnel : signes, symptômes, syndrome, diagnostic, maladie	4.03	<i>TD recherche vocabulaire médical, concept de soin (synthèse)</i>	TD	Formateur IFA	3,50
E		4.00	<i>PRESENTATION BLOC 2</i>	CM	Formateur IFA	1,00
E	Appréciation de l'état clinique d'un patient, des changements de cet état clinique	4.22	<i>TP PRISE DE PARAMETRES (TA / FC)</i>	TP	Formateur IFA	1,75
E	Appréciation de l'état clinique d'un patient, des changements de cet état clinique	4.23	<i>TP PRISE DE PARAMETRES (FR/SAT/DIURESE/EVA/CONSCIENCE /T°)</i>	TP	Formateur IFA	1,75
I	<u>BLOC 2 : Situations emblématiques</u>	B2.01	<i>BLOC 2 : PREMIERES EXPERIENCES EN SITUATIONS</i>	TP	Formateur IFA + DIA	1,75
I	<u>BLOC 2 : Situations emblématiques</u>	B2.02	<i>DEBRIEFING SITUATIONS BLOC 2</i>	TP	Formateur IFA	1,75
L		4.25	<i>TD Les FONCTIONS DU CORPS HUMAIN(1)</i>	TD	Formateur IFA	3,50
M	<u>Anatomie, physiologie des organes, appareils et systèmes</u>	4.26	<i>TD Les FONCTIONS DU CORPS HUMAIN (2)</i>	TD	Formateur IFA	3,00
M	Appréciation de l'état clinique d'un patient, des changements de cet état clinique	4.4	<i>TPP / ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL</i>	TPP		0,50
N	<u>Anatomie, physiologie des organes, appareils et systèmes</u>	4.27	<i>TD Les FONCTIONS DU CORPS HUMAIN (3)</i>	TD	Formateur IFA	3,00
N	Appréciation de l'état clinique d'un patient, des changements de cet état clinique	4.8	<i>TPP / ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL</i>	TPP		0,50
O	<u>Anatomie, physiologie des organes, appareils et systèmes</u>	4.04	<i>La CELLULE, Le système RESPIRATOIRE</i>	CM	Formateur IFA	2,00
O	<u>Anatomie, physiologie des organes, appareils et systèmes</u>	4.06	<i>Le Système NERVEUX</i>	CM	Formateur IFA	2,50
O	<u>Anatomie, physiologie des organes, appareils et systèmes</u>	4.05	<i>Le système CARDIO VASCULAIRE</i>	CM	Formateur IFA	2,50
O	<u>Anatomie, physiologie des organes, appareils et systèmes</u>	4.08	<i>La PEAU, Les MUQUEUSES, Les ESCARRES</i>	CM	Formateur IFA	2,00
O	<u>Anatomie, physiologie des organes, appareils et systèmes</u>	4.09	<i>La TEMPERATURE CORPORELLE</i>	CM	Formateur IFA	1,00
O	Notions sur les pathologies prévalentes	4.14	<i>PATHOLOGIES CARDIOLOGIQUES RESPIRATOIRES et NEUROLOGIQUES</i>	CM	Médecin ou IDE Urgentiste	3,50
O	Notions sur les pathologies prévalentes	4.28	<i>La DOULEUR</i>	CM	Formateur IFA	1,00

O	Appréciation de l'état clinique d'un patient, des changements de cet état clinique	Methodologie du raisonnement clinique partage : recherche d'informations au regard de la situation, recueil des données, surveillance des données cliniques liées aux différentes fonctions	4.20	L'OBSERVATION CLINIQUE ; LA FICHE BILAN	CM	Formateur IFA	3,50
P	Notions sur les pathologies prévalentes	Physiopathologie et sémiologie des pathologies prévalentes	4.15	PATHOLOGIES TRAUMATIQUES (OS et PEAU)	CM	Médecin ou IDE Urgentiste	3,50
P	Notions sur les pathologies prévalentes	Pathologies prévalentes en santé mentale et psychiatrie ; les conduites à risques à tout âge de la vie, addictions, notions sur les différents états d'agitation - connaissance des procédures	4.18	Les Pathologies en PSYCHIATRIE	CM	C Ferrier	3,00
P	Notions sur les pathologies prévalentes		4.D	TEMPS DE TRAVAIL PERSONNEL ou ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL	TP		4,00
Q		<u>Anatomie, physiologie des organes, appareils et systèmes</u>	4.11	L'appareil DIGESTIF	CM	Formateur IFA	3,50
Q		<u>Anatomie, physiologie des organes, appareils et systèmes</u>	4.12	L'appareil URINAIRE / L'appareil GENITAL MASCULIN	CM	Formateur IFA	1,75
Q		<u>Anatomie, physiologie des organes, appareils et systèmes</u>	4.13	La DIALYSE	CM	Formateur IFA	1,25
Q		<u>Anatomie, physiologie des organes, appareils et systèmes</u>	4.07	Le Système ENDOCRINEN / Le DIABETE	CM	Formateur IFA	2,00
Q		<u>Anatomie, physiologie des organes, appareils et systèmes</u>	4.10	Les ORGANES DES SENS	CM	Formateur IFA	1,50
Q	Notions sur les pathologies prévalentes	physiopathologie et sémiologie des pathologies prévalentes	4.16	PATHOLOGIES UROLOGIQUES ENDOCRINNIENNE / DIGESTIVES	CM	Médecin ou IDE Urgentiste	3,50
Q	Appréciation de l'état clinique d'un patient, des changements de cet état clinique	Identification d'une donnée anormale ou d'un risque, alerte et mise en œuvre d'actions de prévention, dans le cadre d'un travail en équipe pluri professionnelle	4.21	CONSTRUCTION D'UN BILAN AVEC SITUATION CLINIQUE ET CORRECTION	TD	Formateur IFA	3,50
Q	Appréciation de l'état clinique d'un patient, des changements de cet état clinique		4.E	TEMPS DE TRAVAIL PERSONNEL ou ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL	TP		0,50
R	Notions sur les pathologies prévalentes	Qualité et sécurité de soins relevant de l'urgence : règles d'hygiène et de sécurité, prévention de la douleur	4.19	L'appareil GENITAL FEMININ / La GROSSESSE	CM	V Ranaivo	1,75
S		<u>BLOC 2: Situations emblématiques</u>	B2.03	B2.04 SITUATIONS BLOC 2 FINALISATION (1) (2) (3)	TP	Formateur IFA	5,25
T			4.F	TEMPS DE TRAVAIL PERSONNEL ou ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL	TP		3,50
T		<u>BLOC 2: Situations emblématiques</u>	B2.04	B2.05 EXPOSES des SITUATIONS de BLOC 2 (1) (2) (3)	TP	Formateur IFA	5,25
U		<u>BLOC 2: Evaluation comportant une pratique simulée (permettant la validation de la formation GSU 2)</u>	EVAL	EVALUATION BLOC COMPETENCE 2 (M 4/5)	EVAL	Formateur IFA + Formateur AGSUS	17,5

BLOC 2 MODULE 5

BLOC 2 :MODULE 5							Heures à réaliser	
sem		N°	Intitulé					M5
			ELEMENTS REFERENTIEL		SEQUENCES	Type	INTERVENANT	105
I	FGSU niveau 2		5.01	AFGSU		TP	Formateur IFA	3,50
I	FGSU niveau 2		5.02	AFGSU		TP	Formateur IFA	3,50
I	FGSU niveau 2		5.03	AFGSU		TP	Formateur IFA	3,50
I	FGSU niveau 2		5.04	AFGSU		TP	Formateur IFA	3,50
I	FGSU niveau 2		5.05	AFGSU		TP	Formateur IFA	3,50
I	Les soins relevant de l'urgence (approche théorique et pratique) :	Role de l'ambulancier dans les situations de soins relevant de l'urgence y compris dans la prise en charge des personnes impliquées dans la situation concernée	5.09	TD :ROLE DE L'AMBULANCIER DANS LES SITUATIONS D'URGENCES		TD	Formateur IFA	3,50
I	<u>BLOC 2: Situations emblématiques</u>		B2.01	<u>BLOC 2 : PREMIERES EXPERIENCES EN SITUATIONS</u>		TP	Formateur IFA + DEA SMUR	1,75
I	<u>BLOC 2: Situations emblématiques</u>		B2.02	<u>DEBRIEFING SITUATIONS BLOC 2</u>		TP	Formateur IFA	1,75
I			5.A 5.B	<u>TTP OU ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL</u>		TTP		7,00
N	Les soins relevant de l'urgence (approche théorique et pratique) :	<u>Réalisation de mesures et de soins relevant de l'urgence adaptés aux patients, à tout âge de la vie.</u> <u>Renseignement et transmission</u>	5.26	<u>Situations PATIENT AGITE</u>		TP	D.Senouix	3,00
O	Les soins relevant de l'urgence (approche théorique et pratique) :	<u>Réalisation de mesures et de soins relevant de l'urgence adaptés aux patients, à tout âge de la vie.</u> <u>Renseignement et transmission</u>	5.12	<u>Situations HEMORRAGIES</u>		TP	Formateur IFA	2,00
O	Les soins relevant de l'urgence (approche théorique et pratique) :	<u>Réalisation de mesures et de soins relevant de l'urgence adaptés aux patients, à tout âge de la vie.</u> <u>Renseignement et transmission</u>	5.13	<u>Situations RCP</u>		TP	R.Sabatier	2,00
O	Les soins relevant de l'urgence (approche théorique et pratique) :	<u>Réalisation de mesures et de soins relevant de l'urgence adaptés aux patients, à tout âge de la vie.</u> <u>Renseignement et transmission</u>	5.15	<u>Situations DVA</u>		TP	Formateur IFA	2,00
O	FGSU niveau 2		5.29	<u>EVALUATION FORMATIVE ECRITE AFGSU</u>		TD	Formateur IFA	1,50
O	Les soins relevant de l'urgence (approche théorique et pratique) :	<u>Réalisation de mesures et de soins relevant de l'urgence adaptés aux patients, à tout âge de la vie.</u> <u>Renseignement et transmission</u>	5.16	<u>OXYGENOTHERAPIE</u>		CM	Formateur IFA	2,00
O	Les soins relevant de l'urgence (approche théorique et pratique) :	<u>Réalisation de mesures et de soins relevant de l'urgence adaptés aux patients, à tout âge de la vie.</u> <u>Renseignement et transmission</u>	5.C	<u>TEMPS DE TRAVAIL PERSONNEL OU ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL</u>		TTP		0,50
P	Les soins relevant de l'urgence (approche théorique et pratique) :	Cadre réglementaire permettant la réalisation de soins relevant de l'urgence	5.07	<u>SOINS D'URGENCES : Historique, Réglementation</u>		CM	F.Branche	2,00

P	Les soins relevant de l'urgence (approche théorique et pratique) :	<u>Réalisation de mesures et de soins relevant de l'urgence adaptés aux patients, à tout âge de la vie :</u> <u>Enregistrement et transmission</u>	5.10	L'ELECTROCARDIOGRAMME	TP	Formateur IFA	1,00
P	Les soins relevant de l'urgence (approche théorique et pratique) :	<u>Réalisation de mesures et de soins relevant de l'urgence adaptés aux patients, à tout âge de la vie :</u> <u>Enregistrement et transmission</u>	5.11	La GLYCEMIE CAPILLAIRE	TP	Formateur IFA	0,75
P	Les soins relevant de l'urgence (approche théorique et pratique) :	<u>Réalisation de mesures et de soins relevant de l'urgence adaptés aux patients, à tout âge de la vie :</u> <u>Enregistrement et transmission</u>	5.14	Situations PLAIES	TP	Formateur IFA	2,00
P	Les soins relevant de l'urgence (approche théorique et pratique) :	<u>Réalisation de mesures et de soins relevant de l'urgence adaptés aux patients, à tout âge de la vie :</u> <u>Enregistrement et transmission</u>	5.17	Situations BRULURES	TP	Formateur IFA	2,00
P	Les soins relevant de l'urgence (approche théorique et pratique) :	<u>Réalisation de mesures et de soins relevant de l'urgence adaptés aux patients, à tout âge de la vie :</u> <u>Enregistrement et transmission</u>	5.18	Situations TRAUMATISMES OSSEUX	TP	S Marchioni	2,00
P	Les soins relevant de l'urgence (approche théorique et pratique) :	<u>Réalisation de mesures et de soins relevant de l'urgence adaptés aux patients, à tout âge de la vie :</u> <u>Enregistrement et transmission</u> Aide à l'administration de médicaments par spray buccal, aérosol ou pulvérisation, stylo auto-injecteur, voie orale ou intranasale (sur patient conscient et cohérent)	5.25	VENTILATION, CANULE ORO PHARYNGEE	TP	Formateur IFA	1,75
P	FGSU niveau 2	<u>Les soins relevant de l'urgence (approche théorique et pratique) :</u> <u>Réalisation de mesures et de soins relevant de l'urgence adaptés aux patients, à tout âge de la vie :</u>	5.30	EVALUATION FORMATIVE MCE/DSA	TP	Formateur IFA	3,50
Q	Les soins relevant de l'urgence (approche théorique et pratique) :	<u>Réalisation de mesures et de soins relevant de l'urgence adaptés aux patients, à tout âge de la vie :</u> <u>Enregistrement et transmission</u>	5.19	MATERIEL de REANIMATION	CM	S Marchioni	1,75
Q	Les soins relevant de l'urgence (approche théorique et pratique) :	<u>Réalisation de mesures et de soins relevant de l'urgence adaptés aux patients, à tout âge de la vie :</u> <u>Enregistrement et transmission</u>	5.27	Situations INCONSCIENT, MALAISES (avec utilisation multiparamétrique)	TP	Formateur IFA	3,50
Q	Les soins relevant de l'urgence (approche théorique et pratique) :		5.D	TEMPS DE TRAVAIL PERSONNEL ou ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL	TFP		3,50
R	Les soins relevant de l'urgence (approche théorique et pratique) :	<u>Réalisation de mesures et de soins relevant de l'urgence adaptés aux patients, à tout âge de la vie :</u> <u>Enregistrement et transmission</u>	5.23	L'ACCOUCHEMENT INOPINE	CM	V Raneivo	1,75
R	Les soins relevant de l'urgence (approche théorique et pratique) :	<u>Réalisation de mesures et de soins relevant de l'urgence adaptés aux patients, à tout âge de la vie :</u> <u>Enregistrement et transmission</u>	5.24	Situations ACCOUCHEMENTS	TP	V Raneivo	2,00
S	FGSU niveau 2		5.31	REVISIONS en SITUATIONS	TP	DEA SMUR	3,50
S	FGSU niveau 2		5.32	REVISIONS en SITUATIONS	TP	DEA SMUR	3,50
S	<u>BLOC 2: Situations emblématiques</u>		B2.03	B2.04 SITUATIONS BLOC 2 FINALISATION (1) (2) (3)	TP	Formateur IFA	5,25
T	<u>BLOC 2: Situations emblématiques</u>		B2.04	B2.05 EXPOSES des SITUATIONS de BLOC 2 (1) (2) (3)	TP	Formateur IFA	5,25
U	<u>BLOC 2: Evaluation comportant une pratique simulée (permettant la validation de la formation GSIU 2)</u>		EVAL 4/5	EVALUATION BLOC COMPETENCE 2 (M)	EVAL	Formateur IFA + formateur FGSU	17,50

BLOC 3 MODULE 6

BLOC 3 :MODULE 6						Heures à réaliser
sem	N°	Intitulé				M6
						7
ELEMENTS REFERENTIEL	SEQUENCES	Type	INTERVENANT	Durée (avec décompte par module)		
L Les différentes catégories de véhicule adapté au transport sanitaire terrestre	Dysfonctionnements et anomalies courantes	6.01	VEHICULES de TRANSPORT SANITAIRES	CM	R Sabatier	2,50
L Préparation et contrôle du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre (approche théorique et pratique) :	Contrôle du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre (conformité et fonctionnement du véhicule, adéquation des équipements du véhicule à l'état de santé du théorique et pratique) :	6.02	TP VERIFICATION TRACABILITE AMBU GIPES	TP	Formateur IFA	1,00
L Opérations d'entretien courant du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre	Opérations d'entretien courant du véhicule (verification des niveaux et apports, contrôle de la pression des pneumatiques et correction, l'enroulage théorique et pratique des systèmes de	6.03	TP ENTRETIEN COURANT DE L'AMBULANCE	TP	N Ibanez	3,50

BLOC 3 MODULE 7

BLOC 3 :MODULE 7						Heures à réaliser
sem	N°	Intitulé	SEQUENCES	Type	INTERVENANT	
						22,50
						Durée (avec décompte par module)
L	7.00	PRESENTATION BLOC 3	CM	Formateur IFA		1,00
L	7.04	CONDUITE & ENTRETIEN de L'AMBULANCE	CM	R Sabatier		2,50
L	7.A	TP OU ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL	TTP			1,00
M	7.02	CARTOGRAPHIE GPS	TD	R Sabatier		2,50
M	7.03	TP CONDUITE ou TD BLOC 3	TP	X Descazzus		7,00
M	7.05	REALISATION CONSTATS D'ACCIDENTS	TD	R Sabatier		2,50
M	7.B 7.C	TP OU ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL	TTP			2,00
T	7.01	PREVENTION ROUTIERE et CODE DE LA ROUTE	CM	Gendarmerie Nationale		3,50

BLOC 4 MODULE 8

BLOC 4 :MODULE 8							Heures à réaliser
sem	N°	Intitulé					M8
							35
ELEMENTS REFERENTIEL	SEQUENCES	Type	INTERVENANT	Durée (avec décompte par module)			
B <u>Injection, désinfection et prévention des risques</u>	Mécanismes de l'infection Prévention des risques liés à l'infection en milieu hospitalier : o Règles d'isolement d'exposition au risque o Règles de bonnes pratiques et recommandations (HAS, sociétés savantes, ...) concernant l'hygiène et la santé environnementale en lien avec l'activité d'ambulancier Prévention des risques liés à la sécurité en milieu hospitalier : o Normes d'hygiène publique et de respect de l'environnement	8.01	MECANISMES DE L'INFECTION, IAS, AES	CM	Mme Guli	1,75	
B <u>Règles, bonnes pratiques et recommandations</u>	Règles concernant l'isolement des patients Isolement des patients : règles, précautions et procédures à respecter	8.04	HYGIENE: REGLES DE BASE, PRECAUTIONS STANDARDS	CM	Formateur IFA	1,75	
C <u>Injection, désinfection et prévention des risques</u>		8.03	RISQUE ET SECURITE EN MILIEU HOSPITALIER	CM	Mme Guli	1,75	
C <u>Règles, bonnes pratiques et recommandations</u>		8.06	PRECAUTIONS COMPLEMENTAIRES	CM	Formateur IFA	1,75	
L		8.00	PRESENTATION BLOC 4	CM	Formateur IFA	1,00	
L <u>Injection, désinfection et prévention des risques</u>	Techniques de nettoyage, de bio nettoyage, de désinfection et de stérilisation.	8.02	LES TECHNIQUES D'ENTRETIEN (MATERIELS et VEHICULES)	CM	Formateur IFA	2,50	
L <u>Règles, bonnes pratiques et recommandations</u>	Circuits des déchets en préhospitalier et à l'hôpital : o Les différents types de déchets et de nettoyage et leur élimination	8.05	TD GESTION DES PRODUITS/DECHETS/MATERIELS	TD	Formateur IFA	1,75	
L Réalisation des opérations d'entretien des matériels et des installations	Nettoyage et désinfection des matériels et du véhicule Prévention des infections nosocomiales par l'application des techniques d'entretien des matériels, entretien et surveillance du matériel en lien avec le transport des patients, en lien avec le transport des produits et matériels	8.07	CHOIX et ORGANISATION DE LA PROCEDURE D'ENTRETIEN	TD	Formateur IFA	2,50	
M Réalisation des opérations d'entretien des matériels et des installations	Nettoyage, désinfection et surveillance du matériel en lien avec le transport des patients, en lien avec le transport des produits et matériels	8.08	DETERGENCE /DESINFECTION 1 TEMPS	TP	Formateur IFA	2,50	
M Réalisation des opérations d'entretien des matériels et des installations	Montage, entretien et surveillance du matériel en lien avec le transport des patients, en lien avec le transport des produits et matériels	8.09	BIONETTOYAGE en 3 TEMPS	TP	Formateur IFA	2,50	
M Réalisation des opérations d'entretien des matériels et des installations	Montage, entretien et surveillance du matériel en lien avec le transport des patients, en lien avec le transport des produits et matériels		8.10	PREDESINFECTION	TP	Formateur IFA	2,50
M Réalisation des opérations d'entretien des matériels et des installations	Montage, entretien et surveillance du matériel en lien avec le transport des patients, en lien avec le transport des produits et matériels		8.A 8.B 8.C	TTP / ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL	TTP		3,00
M	<i>BLOC 4 : Etude de situation identifiée en stage / Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée</i>	EVAL	EVALUATION BLOC COMPETENCE 4 (M 8)	EVAL	Formateur IFA + chef ETS ou DEA		7,00
T		EVAL	RATTRAPAGE BLOC 4	EVAL	Formateur IFA + chef ETS ou DEA		3,50

BLOC 5 MODULE 9

BLOC 5 :MODULE 9						Heures à réaliser
sem		N°	Intitulé			M9
						35
						35,30
ELEMENTS REFERENTIEL	SEQUENCES	Type	INTERVENANT	Durée (avec décompte par module)		
N <u>Techniques de communication écrite et orale</u>	9.01 <u>EXPERIMENTATIONS TRANSMISSIONS</u>	TD	Formateur IFA	2,50		
N <u>Techniques de communication écrite et orale</u>	9.02 <u>TRANSMISSIONS ORALES et ECRITES</u>	ENT	ENT	2,00		
N <u>Traitement des informations</u>	Saisie des informations à l'aide d'outils numériques Transmission de données à l'aide d'outils numériques (utilis de télétransmission)	9.05 <u>UTILISATION des OUTILS NUMERIQUES</u>	TD	F Foray	2,00	
N <u>Transmission d'informations et de données:</u>	Transmission de bilan d'urgence à une régulation médicale	9.07 <u>Visite CTAU 84</u>	TP	S Julian	3,00	
N <u>Transmission d'informations et de données:</u>	Transmission de bilan de surveillance lors de transports sanitaires Rédaction de rapport d'intervention, feuille de surveillance, fiche décharge	9.09 <u>TD TRANSMISSIONS LORS D'UN TRANSPORT SANITAIRE</u>	TD	Formateur IFA	3,50	
N <u>Transmission d'informations et de données:</u>	Information et continuité des soins Dossier patient : composition réglementation, responsabilité, modalités d'utilisation et logiciels	9.A 9.B <u>TEMPS DE TRAVAIL PERSONNEL ou ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL</u>	TIP		1,50	
O <u>Traitement des informations</u>	Dossier de transport et pièces obligatoires pour la facturation et la prise en charge du transport du patient	9.03 <u>Le DOSSIER PATIENT, les DOCUMENTS en ETS</u>	CM	A François	2,00	
P <u>Traitement des informations</u>	Dossier de transport et pièces obligatoires pour la facturation et la prise en charge du transport du patient	9.04 <u>Le DOSSIER de TRANSPORT, la FACTURATION</u>	CM	A François	2,00	
Q <u>compétences numériques en santé</u>	Recueil des éléments nécessaires pour élaborer	9.11 <u>E-Learning "Compétences Numériques en santé"</u>	ENT		3,50	
R <u>Transmission d'informations et de données:</u>	Transmission de bilan d'urgence à une régulation médicale	9.08 <u>E-Learning "Compétences Numériques en santé"</u>	ENT	ENT	1,50	
R <u>Transmission d'informations et de données:</u>	Transmission de bilan d'urgence à une régulation médicale	9.06 <u>TRANSMISSIONS ORALES : ALERTE et FIN de MISSION</u>	TP	Formateur IFA + M Lacuesta	2,00	
R <u>Transmission de savoir-faire</u>	Transmission d'informations	9.10 <u>ENCADREMENT et TUTORAT</u>	CM	Formateur IFA	3,00	
R <u>Transmission de savoir-faire</u>	Transmission de savoir-faire et réajustement de la transmission Evaluation des acquis	9.12 <u>ENCADREMENT du STAGIAIRE: MISE EN SITUATION</u>	TP	Formateur IFA	3,00	
R <u>Transmission de savoir-faire</u>		9.D 9.E <u>TEMPS DE TRAVAIL PERSONNEL ou ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL</u>	TIP		1,50	
S	<u>BLOC 5 : Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée</u>	EVAL <u>EVALUATION BLOC COMPETENCES 5 (M9/M10)</u>	EVAL	Formateur IFA	2,3	

BLOC 5 MODULE 10

BLOC 5: MODULE 10							Heures à réaliser
sem	N°	Intitulé	SEQUENCES	Type	INTERVENANT	Durée (avec décompte par module)	
		ELEMENTS REFERENTIEL					
L	<u>Compétences numériques en santé</u>		10.13 E-Learning "Compétences Numériques en santé"	ENT	ENT	1,75	
N			10.00 Présentation BLOC 5	CM	Formateur IFA	1,00	
N	<u>Dispositif de coordination, réunions de travail institutionnels et, groupes projets</u>		10.06 RENCONTRE AVEC LES ACTEURS DE LA SANTE (PMO, AMBU Psy, Handisport...)	TD	Formateur IFA + Professionnel santé	3,00	
N	<u>Dispositif de coordination, réunions de travail institutionnels et, groupes projets</u>		10.07 TRAVAIL DE GROUPE : PREPARATION EXPOSE ACTEURS DE LA SANTE	TD	Formateur IFA	3,50	
N	Prise en compte de l'éthique, de la bioéthique et de la santé environnementale dans son activité		10.11 PARTICIPATION A LA DEMARCHE ETHIQUE	CM	F Branche	3,00	
N	<u>Compétences numériques en santé</u>	<u>Dispositif de coordination, réunions de travail institutionnels et, groupes projets</u>	10.17 E-Learning "Compétences Numériques en santé"	ENT	ENT	3,50	
O	<u>Dispositif de coordination, réunions de travail institutionnels et, groupes projets</u>		10.08 TRAVAIL DE GROUPE : RESTITUTION EXPOSE ACTEURS DE LA SANTE (ambulanciers PSY, IDE PMO, DIALYSE, rôle à Danièle...)	CM	Formateur IFA	1,50	
O	<u>Organisation du système de santé</u>		10.A SUIVI INDIVIDUEL ou REVISIONS BLOC 14 POUR RATRAPPAGES	TTP	Formateur IFA	3,50	
P	<u>Organisation du système de santé</u>	L'organisation du transport sanitaire et la place de l'ambulancier L'organisation des entreprises de transport sanitaire et des services hospitaliers en charge	10.04 L'ENTREPRISE DE TRANSPORT SANITAIRE (A)	CM	P Aubéry	3,00	
P	<u>Organisation du système de santé</u>		10.B 10.C TEMPS DE TRAVAIL PERSONNEL OU ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL	TTP		2,50	
Q	<u>Organisation du système de santé</u>	La chaîne des secours au quotidien et en cas d'urgence. Les plans de secours L'organisation de l'aide médicale d'urgence/Rôle et mission des SAMU (les SAMU) et missions des SAMU (les SAMU)	10.03 CHAINES DE SECOURS, AIDE MEDICALE URGENTE, PLANS DE SECOURS	CM	S Marchioni	1,75	
Q		Notions d'organisation du travail, organisation du travail collectif et individuel, législation du travail et du travail posté Outils de planification des transports	10.05 L'ENTREPRISE DE TRANSPORT SANITAIRE(B)	CM	P Aubéry	3,00	
Q			10.E TEMPS DE TRAVAIL PERSONNEL OU ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL	TTP		0,50	
R	<u>Organisation du système de santé</u>	<u>L'organisation du système de santé : les établissements de soins, les services d'urgence, les alternatives à l'hospitalisation</u>	10.01 La CPAM	CM	K Delmas	2,00	
R	<u>Organisation du système de santé</u>	<u>L'organisation du système de santé : les établissements de soins, les services d'urgence, les alternatives à l'hospitalisation</u>	10.02 L'ORGANISATION du SYSTEME de SANTE en FRANCE	CM	Formateur IFA	2,00	
R	Démarche qualité et gestion des risques :	Démarche de certification et méthodes d'autoévaluation et d'amélioration continue de la qualité de la prise en soins, pour soi-même et pour les autres	10.09 La DEMARCHE QUALITE	CM	G Rey	3,00	
R	Démarche qualité et gestion des risques :	Notions de certification et accréditation	10.10 La CERTIFICATION des ETS	CM	S Regis	1,50	
R	Démarche qualité et gestion des risques :	Urgence de certification et méthodes d'autoévaluation et d'amélioration continue de la qualité de la prise en soins, pour soi-même et pour les autres	10.14 Situations Bloc 5: analyse	TD	Formateur IFA	2,00	
R	Démarche qualité et gestion des risques :	Urgence de certification et méthodes d'autoévaluation et d'amélioration continue de la qualité de la prise en soins, pour soi-même et pour les autres	10.15 Situations Bloc 5: Préparation 1	TD	Formateur IFA	3,50	
R	<u>compétences numériques en santé</u>		10.18 E-Learning "Compétences Numériques en santé"	ENT	ENT	3,00	
R			10.F 10.G TEMPS DE TRAVAIL PERSONNEL ou ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL	TTP		1,50	
S	Démarche qualité et gestion des risques :	Urgence de certification et méthodes d'autoévaluation et d'amélioration continue de la qualité de la prise en soins, pour soi-même et pour les autres	10.16 Situations Bloc 5: Préparation 2	TD	Formateur IFA	3,50	
S	Démarche qualité et gestion des risques :		10.H TEMPS DE TRAVAIL PERSONNEL ou ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL	TTP		3,50	
S		BLOC 5 : Etude de situation pourront comporter une pratique similiée	EVAL EVALUATION BLOC COMPETENCES (M10/M10)	EVAL	Formateur IFA	4,70	
T		Les différentes ressources d'informations valides indispensables à l'exercice du métier : réglementation, référentiels, recommandations, expertises, ... Actualisation de ses	10.12 TABLE RONDE : VERS LA PROFESSIONNALISATION	CM	Formateur IFA	3,50	
X			10.20 Bilan fin de formation	CM	Formateur IFA	3,00	